Huitième année. — N° 314 — On s'abonne aux Bureaux du Journal, 17, RUE DE L'ANNONCIATION, à PARIS et dans tous les Bureaux de Poste — SAMEDI 18 AVRIL 1914

ABONNEMENTS

FRANCE . . . . . Un an. 6 fr.
ETRANGER . . . . . — 8 fr.

LE NUMÉRO :

FRANCE . . . . . 10 centimes
ETRANGER . . . . . 15 —

Aux Bureaux du Journal seulement

TÉLÉPHONE : PASSY 46-11

ANNONCES
aux Bureaux du Journal

# LA FRANÇAISE

## Journal de Progrès Féminin

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Directrice-fondatrice :
Jane MISME

ABONNEMENTS

FRANCE . . . . . Un an. 6 fr.
ETRANGER . . . . . — 8 fr.

LE NUMÉRO :

FRANCE . . . . . 10 centimes
ETRANGER . . . . . 15 —

Aux Bureaux du Journal seulement

ANNONCES
aux Bureaux du Journal

## SOMMAIRE

Les Femmes ennemies de la Femme, JANE MISME.
*Notes d'actualité* : Si loin ! ODETTE BUSSARD.
Réunions de la Huitaine.
Pour le Suffrage des Femmes : La Part des Femmes dans les Elections. — Le Scrutin suffragiste du Journal. — Grand Meeting suffragiste. — Plébiscite du « Petit Echo de la Mode ».
Les Disparus : Mme Hubertine Auclert.
Les Femmes déléguées des Tribunaux d'enfants.
Le Mouvement féministe.
Chronique des Œuvres et Institutions.
On nous écrit.
Les Livres, JANE MISME, ALICE BERTHET.
Musique.
Expositions ouvertes.
Livres nouveaux.
La Presse et les Femmes.
*Feuilleton* : La Princesse et le Porcher, JACQUES TERNI.

*Le secrétariat n'est ouvert que les lundi, mercredi, vendredi, de 3 à 5 heures.*

*La directrice reçoit le mercredi après-midi.*

## Les Femmes ennemies de la Femme

Le progrès merveilleux que, depuis quelques semaines, la cause féministe a fait dans l'opinion, aiguillonne certains de ses adversaires qui la bombardent à feu continu de tout ce qui leur reste d'arguments. Leur provision s'épuise car la plupart de ceux qui ont tant servi sont aujourd'hui brûlés. Il se produit un phénomène amusant. Certains sont désormais si peu en rapport avec l'esprit public, qu'il suffit à un journaliste d'en user pour nous attirer des sympathies nouvelles. On sait trop, dès maintenant, la gravité profonde de la cause et le sérieux de ses apôtres; les vieilles plaisanteries, lorsque quelque opposant peu inventif ose les resservir, brillent d'un éclat tout neuf de scandaleuse sottise. Et il nous est arrivé, à *La Française*, de recevoir des demandes d'abonnements de protestataires qui n'avaient connu l'existence de notre journal que par la « blague » d'un antiféministe. Les attaques nous laissent donc calmes et même parfois réjouies. Si je fais allusion aujourd'hui à un ordre d'arguments qui est depuis quelques semaines la grande ressource de nos adversaires, c'est qu'il prête à des réflexions pouvant être instructives.

On nous dit : Les femmes sont indignes de devenir les égales des hommes parce qu'elles ne se soutiennent point entre elles. Si toutes les femmes le voulaient elles obtiendraient instantanément l'intégrité de leurs droits. Mais beaucoup sont hostiles, beaucoup plus sont indifférentes aux campagnes de revendications. Donc ne soyons pas plus féministes que les femmes!

Ah! le beau raisonnement! Quelle science de l'Histoire!

Mais, vite, s'il est vrai qu'il faille, pour travailler à rendre libres une catégorie d'êtres, l'assentiment spontané du grand nombre des intéressés, vite rétablissez l'esclavage, rétablissez les distinctions de classes, supprimez le suffrage universel. En un mot abolissez les républiques égalitaires, car tout le progrès qu'elles représentent a été conquis, pied à pied, par quelques uns sur la foule, pour la foule malgré elle. Il me souvient que Voltaire a émis, en je ne sais plus quels termes, cette pensée : « les sociétés vivent grâce à une petite élite pensante; le reste ne compte pas ». C'est grâce à l'initiative de la petite élite des hommes que chaque homme de chez nous est aujourd'hui un citoyen égal à tous les autres. Et grâce à son zèle, la petite élite, à chacun de ses succès, est devenue plus grande, car, à mesure, s'ouvraient les sources de lumière où tant d'esprits, jadis condamnés à l'obscurité qui fait les forces inertes ou stupides, s'éclairaient pour s'élever.

S'il est vrai que la masse des femmes soit encore une de ces forces inconscientes qui entravent le progrès, c'est la plus impérieuse raison pour l'élite nationale, hommes et femmes, de conquérir en faveur de ces déshéritées les droits dont seul l'exercice fait l'éducation des foules.

Le Gouvernement républicain l'a compris, dans une certaine mesure, en reconnaissant aux femmes le droit à l'instruction; en leur offrant des moyens de l'exercer presque égaux à ceux des hommes; en leur créant, autant qu'à eux, l'obligation de l'exercer. Tout ce que l'on peut constater à l'heure actuelle de progrès dans la mentalité féminine vient de cette concession. Le progrès s'élargira en rapport des concessions nouvelles; c'est-à-dire en même temps que s'élargiront et se créeront, pour les femmes, des droits au travail, à la libre direction de leur personne, de leur fortune, de leurs enfants, à la direction des intérêts sociaux. Alors seulement, elles apprendront à se connaître, à s'apprécier, à s'entr'aider. Alors seulement toutes cesseront d'être, au fond de leur cœur, les rivales dressées, depuis les siècles des siècles, à se disputer le maître qui les protégera.

Est-ce à dire que lorsque la loi aura relevé la condition féminine au niveau actuel de celle des hommes, les femmes s'entendront et se soutiendront toujours entre elles? Ni plus ni moins sans doute, que les hommes s'entendent et se soutiennent. Il restera des hommes pour se quereller entre hommes, des femmes pour se quereller entre femmes, des hommes et des femmes pour se quereller entre hommes et femmes. Bien des changements seront encore à faire pour que la sagesse et l'harmonie règnent entre tous, en tout temps et en tout lieu. Mais les bons esprits ne trouveront jamais dans les défauts du présent un prétexte à désespérer de l'avenir.

Et nous disons aux féministes :

Toutes, vous souffrez de rencontrer trop souvent en des femmes les ennemies de la cause féminine. Mais songez que d'autres, avant vous, en ont souffert bien davantage et que, là où nous nous trouvons aujourd'hui d'accord par milliers, elles se comptaient par dizaines. Ne méprisez point, ne maudissez point les attardées. Parlez-leur en comptant sur leur esprit et sur leur cœur. La plupart ne restent dans l'erreur que faute d'avoir examiné leur opinion et de connaître les raisons de la vôtre. Jour à jour, nous voyons venir à nous celles qui sont intelligentes et bonnes et par qui nous avons pu nous faire entendre.

L'armée de toutes les grandes causes est faite de convertis; que, chaque jour, grâce à vous, les malheureuses qui souffrent de la condition inférieure de la femme comptent une ennemie de moins.

Et nous disons aux antiféministes. Les femmes, prétendez-vous, sont incapables de se soutenir entre elles. En êtes-vous bien sûrs. Regardez dans ce passé sur lequel vous pleurez, la séculaire solidarité féminine contre l'homme: ennemies pour le conquérir, alliées pour l'exploiter, c'est la devise des combattantes de la guerre des sexes: L'un de vous nous adresse un plaisant reproche. Toutes les raisons du féminisme ne tiennent point à ses yeux devant le fait que de grandes accusées telles que Mmes Thérèse Humbert, Peckès ou Caillaux ne se font pas défendre par des avocates. « Elles ne croient pas aux avocates, elles ne les prennent pas au sérieux. »

C'est trop naturel si elles jugent des autres femmes par elles-mêmes! Mais le brave « anti » admire les héroïnes qui si proprement assassinent ou pillent les messieurs. Elles lui représentent la femme supérieure. Et le jour où une de ces transcendantes criminelles se fera défendre par une avocate il se sentira convaincu du mérite des avocates par l'exemple d'une si haute autorité: il ira se « présenter en chemise un cierge à la main devant Mme Avril de Ste-Croix ». Pauvre Mme Avril! Quelle affreuse perspective! Car enfin tout arrive! Mais par bonheur il est, en effet, invraisemblable qu'une femme sachant tout ce que peut valoir la femme, s'oublie jusqu'à s'acquérir la gloire du crime, la seule gloire féminine capable d'éblouir notre excellent ennemi. Les grandes accusées resteront de grandes inconscientes. Mme Avril ignorera toujours la coupe des chemises de M. Clément Vautel.

Et maintenant, en campagne, et prouvons que les femmes peuvent s'entr'aider et aider les hommes à faire entendre, en période électorale, des paroles de justice et de bon sens.

JANE MISME

## NOTES D'ACTUALITÉ

**Si loin !** — Le flambeau mourant de l'Odéon passe de main en main... petit bonhomme vit encore mais on ne sait pour combien de temps. Landerneau est en rumeur, on cite tous les directeurs qui se ruinèrent dans la Maison, le ministère est assiégé et, ce qui est pire, beaucoup de braves gens se demandent avec anxiété ce qu'il va advenir de leur gagne-pain.

Et tout ceci est une question de quartier, simplement. C'est qu'à Paris, celle-là prime toutes les autres. Rive droite contre rive gauche, telle en est la formule. Une moitié de Paris n'admet pas que l'autre moitié compte dans le Tout-Paris. En vain, objecterez-vous — si vous êtes provincial — que cette moitié possède la Sorbonne, *toutes* les Facultés, l'Institut, les Parlements et la Justice, les Cathédrales et les Basiliques, les Invalides et le Panthéon, pour ne rien dire de l'Observatoire. On vous répondra que vous ne vous y connaissez pas, et que tout ça est trop *loin* du centre de la Ville. Si vous demandez où il est, on vous dira que du Palais-Royal où il s'est trouvé jadis, il est passé au boulevard et gîte maintenant entre, et même au-delà de l'Arc de-Triomphe et la Madeleine, que, d'ailleurs, une rive qui possède la Bourse et les Halles n'a que faire de passer les ponts et que le boul' Mich' ne se peut comparer à la rue Vide-Gousset.

C'est loin ! voilà le stigmate ineffaçable dont on marque, entre Parisiens, certains quartiers et, en général, les quartiers où l'on n'habite pas. Que les gens d'Auteuil trouvent avec raison ceux de Ménilmontant « loin », ou que ce soit ceux de Ménilmontant qui n'aient pas tort d'estimer périphériques ceux d'Auteuil, il importe peu. Mais le fait est que les habitants de ces arrondissements se jettent ceux-ci à la tête avec une égale animosité.

Rien d'étonnant encore à cela; ce sont querelles de clocher. Ce qui peut surprendre davantage, c'est que d'un commun accord, la voix publique déclare « loin » certains endroits. Tels la gare de Sceaux, le Jardin des Plantes, le Musée Pédagogique et le Marché aux Chevaux. Jamais, au grand jamais, il ne s'est trouvé quelqu'un d'assez hardi pour essayer de les défendre, en disant que, mon Dieu, ce n'était pas central, si vous voulez, mais qu'après tout ce n'était pas plus loin que bien d'autres choses, par exemple que le Sacré-Cœur ou le Père Lachaise ! On ne se risque pas de gaîté de cœur à être lynché, et, quand on nourrit dans son sein une opinion aussi subversive on fait bien de l'y conserver jalousement mais de ne jamais l'exprimer.

Il y a donc des endroits qui sont « loin » au sens absolu du mot, et l'Odéon est un de ceux-là :

« Le dorique Odéon éloigné de la Ville »... Les opinions absurdes sont les plus indéracinables. Candide le savait et Antoine vient de l'apprendre.

ODETTE BUSSARD

## Réunions de la Huitaine

— Lundi 20 avril, à 8 h. 1/2 du soir, salle des Fêtes du *Journal*, 100, rue de Richelieu, grand meeting suffragiste organisé par l'U. F. S. F. (Voir ci-contre).

— Les dates des réunions des candidats de l'*Union française pour le Suffrage des femmes* ne sont pas encore toutes fixées.

En voici quelques-unes. Voir pour les détails et pour l'annonce des autres au Mouvement féministe : communications de l'U. F. S. F ; les réunions ont toujours lieu le soir à 8 h. 1/2 :

Vendredi 17 avril, 16, rue de la Victoire.
Samedi 18 avril, 13, rue Vulpian.
Lundi 20 avril, 9, rue Blanche.
Mardi 21 avril, Ecole rue de Vaugirard.
Mardi 21, Ecole rue Boileau.
Mercredi 22 avril, 15, rue Fagon.
Jeudi 23 avril, Ecole rue du Pont-de-Lodi.
Jeudi 23 avril, 105, rue Lemercier.
Vendredi 24 avril, 30, boulevard Arago.
Vendredi 24, Ecole rue de Vaugirard.
Samedi 25, 101, rue Saussure.

## POUR LE SUFFRAGE DES FEMMES

## La Part des Femmes dans les Elections

***L'Union Française pour le Suffrage des Femmes fait circuler le manifeste suivant :***

### APPEL AUX FRANÇAISES

Femmes,

Le 26 avril, les hommes vont voter, et ceux qui feront les lois de notre pays seront désignés. Une fois de plus, nous ne serons pas consultées; devrons nous pour cela nous abstenir ? N'avons-nous pas au contraire un rôle à jouer, une tâche à accomplir ? Eh bien, nous croyons qu'il ne nous est pas permis de rester indifférentes, et que trop effacées jusqu'ici, nous n'avons pas fait assez sentir notre influence.

Femmes,

Là où votre mari, vos fils, vos frères voteront, sachez les conseiller et renseignez-vous sur les candidats, sur l'œuvre qu'ils ont déjà faite et sur leur moralité publique et privée, dont on ne s'inquiète guère en général. Qu'importe ce qu'ils disent sur leurs affiches, si leur vie dément les belles phrases et les promesses si facilement clamées et imprimées.

Femmes,

Ce que les hommes n'ont pas su faire, ayez, vous, le patriotisme et le courage de le tenter. Usez de votre influence pour que les bulletins de vote aillent avant tout aux honnêtes gens, à ceux qui vraiment seront une force de relèvement pour notre pays. La majorité des parlementaires s'imaginent que les débitants d'alcool sont les maîtres des élections ; il n'y a là qu'une superstition, mais elle finirait par devenir vérité si nous laissions faire.

Il dépend de nous d'améliorer les conditions dans lesquelles se poursuivent les luttes électorales et d'empêcher par là que les meilleurs des citoyens se détournent de la vie politique ; jamais il n'a été plus nécessaire de concentrer au Parlement les forces saines et vives du pays.

Femmes,

Faites voter pour les esprits affranchis de préjugés, car eux seuls reconnaîtront nos droits et sauront les faire inscrire dans la loi.

Combattez les sectaires, car ceux qui ne savent pas comprendre et tolérer la pensée des autres, s'enferment dans le cercle étroit de leurs idées fixes au lieu de travailler en commun au bien du pays et de la société.

Femmes,

En nous associant par notre travail de tous les jours à l'œuvre d'hygiène, d'assistance, d'éducation ; en sachant manifester l'intérêt que nous prenons au choix des législateurs, nous préparerons notre participation effective à la vie nationale. Par là aussi les droits qui ne nous sont plus guère contestés en principe s'affirmeront dans l'ordre pratique comme une nécessité pour le progrès moral et social de notre pays.

Pour l'U. F. S. F., le bureau du Comité Central :

Présidente : M. de WITT SCHLUMBERGER ; Vice-présidentes : JANE MISME, M. L. LE VERRIER ; Secrétaire-générale : C. LÉON BRUNSCHVICG ; Secrétaire générale adjointe : Mme P. RENOUR ; Secrétaire : M. PICHON-LANDRY, L. THUILLIER-LANDRY ; Trésorière : DÉSAVIS.

Elles trouveront dans le *Journal* (tous les jours à partir du 19 avril jusqu'au 26) un bulletin de vote qu'elles utiliseront soit le 26 en allant le déposer dans une section de vote spéciale; soit entre le 26 avril et le 3 mai en l'adressant au *Journal* à Paris : dans ce dernier cas le bulletin devra porter leur nom, leur adresse, leur signature et être accompagné d'une enveloppe de lettre ou d'une carte postale à leur adresse au timbre oblitéré par la poste. Les noms des votantes ne seront point divulgués.

Ces dernières conditions ont pour but d'assurer au vote par correspondance toute l'authenticité possible. Elles donnent au scrutin un caractère de vérité que les féministes, d'accord avec *le Journal*, ont essentiellement tenu à lui assurer.

***

Les sections de vote auront pour siège, en province, le domicile des dépositaires du *Journal* ou un lieu organisé et désigné par les groupements féministes accrédités.

Il va de soi qu'il ne s'en trouvera point partout; et c'est pourquoi le vote par correspondance est admis.

Mais l'on comprendra combien partout où des sections existeront il sera préférable que les femmes se dérangent pour porter leur bulletin dans les urnes.

A Paris une section centrale siégera aux bureaux du *Journal* qui en organisera quelques autres dans les arrondissements.

Des délégués des sociétés féministes prendront part au dépouillement du scrutin.

Pour le surplus, une commission exécutive a été élue, qui assurera les détails d'organisation de la manifestation : cette commission est composée de Mmes de Witt-Schlumberger, Avril de Sainte-Croix, Marguerite Durand, Maria Vérone, Valentine Thomson, Ducret, Métru et G. Chapuis.

Nous engageons vivement nos lectrices et aussi nos lecteurs à faire dès maintenant de la propagande pour cette consultation. Malgré l'immense expansion du *Journal*, toutes les femmes, en province surtout, ne le lisent point. C'est aux féministes à faire connaître le scrutin dans leur entourage, à répandre le plus possible les numéros du *Journal* contenant les indications nécessaires et les bulletins.

*Le Journal*, d'ailleurs, met à la disposition des propagandistes des bulletins détachés plus faciles à expédier ou à distribuer que les numéros du *Journal*. C'est dire qu'il se place, pour cette tentative, bien au-dessus d'une question de vente.

***

Nous appelons l'attention sur les conditions du vote par correspondance qui exige qu'une enveloppe de lettre ou une carte postale adressée à l'électrice soit jointe au bulletin signé. Cette condition est de nature à restreindre le nombre des votantes, beaucoup de femmes, à la campagne ou dans le peuple, recevant peu ou point de lettres à leur propre nom. Nous l'avons voulue, cependant, car elle est la meilleure garantie de l'authenticité du vote. Mais les propagandistes devront s'en inquiéter et la signaler tout particulièrement.

Toutes, répétons-le, devront dire à toutes les femmes qu'elles pourront atteindre :

**VOTEZ AU SCRUTIN SUFFRAGISTE DU « JOURNAL ».**

Voir pour compléter les renseignements ci-dessus une note de l'Union Française pour le suffrage des femmes « Bien que l'enquête proposée nous paraisse un peu prématurée pour être concluante, la question du suffrage n'ayant pas encore été envisagée par la majorité des femmes, il n'en reste pas moins vrai que la publicité d'un organe qui tire à *1 million 1/2* d'exemplaires est pour nous une occasion précieuse de faire connaître nos idées ; nous en sommes très reconnaissantes et nous jugeons que nous devons aider au succès de l'entreprise tant que nous le pourrons.

Pour favoriser la propagande et l'enquête du journal, une circulaire a été adressée par les soins de l'*Union française pour le Suffrage des femmes* à *cent huit* personnes représentant des groupes ou des sections de l'Union en province.

Cette circulaire invite les représentantes de l'Union à faire effort autour d'elles pour engager les femmes à voter et leur donne des instructions pour l'organisation de sections de vote dans leur localité.

**Pour les demandes de bulletins ou tout renseignement concernant l'enquête, s'adresser à Mme de Witt-Schlumberger, 14, rue Pierre-Charron, Paris.**

## Grand Meeting Suffragiste

**organisé par l'UNION FRANÇAISE pour le SUFFRAGE DES FEMMES**

*le LUNDI 20 AVRIL 1914, à 8 h. 1/2 du soir,*

**Dans la SALLE DES FETES du JOURNAL, 100, rue de Richelieu**

Sous la Présidence de Mme de WITT-SCHLUMBERGER, présidente de l'U. F. S. F.

Orateurs inscrits :

Mme M. L. Le Verrier, vice-présidente de l'U. F. S. F. : *Le résultat du suffrage des femmes à l'Etranger* ; la lutte contre l'alcool.

M. Jean Finot, directeur de « la Revue » : *Le préjugé des sexes.*

Mme Jane Misme, directrice de « la Française » : *L'éducation politique des Femmes.*

M. Jean du Breuil de St-Germain, vice-président de la Ligue d'Electeurs pour le Suffrage des Femmes : *L'intérêt qu'ont les hommes au suffrage des femmes.*

Mme Suzanne Grunberg, avocate à la Cour d'Appel : *Le rôle des femmes dans la nouvelle loi des Tribunaux pour Enfants.*

Mme Louise Compain : *L'éveil social des femmes dans tous les pays.*

Mme Marguerite Martin, membre du Comité de l'U. F. S. F. : *Le travail des femmes.*

Mmes Léon Brunschvig, secrétaire générale, et Pauline Rebour, secrétaire générale adjointe de l'U. F. S. F. : *Organisation de l'Union. — La Campagne Electorale.*

*Comment nous devrons répondre à l'initiative du « Journal » : propagande et organisation à Paris et dans les départements.*

Au meeting du « Journal, » nous distribuerons la liste des conférences organisées par le Groupe de Paris de l'Union pendant la semaine des élections. Voir à la rubrique de l'U. F. S. F. les réunions déjà arrêtées et le nom des orateurs.

Prière aux féministes d'y venir, d'y prendre la parole et d'y convier leurs amis.

## Le Scrutin Suffragiste du *Journal*

Une consultation des groupes féministes représentés par quelques membres de leur comité s'est tenue au *Journal* représenté par M. Fordyce, Fernand Hauser, Gustave Téry. Les conditions générales du scrutin dont nous avons déjà parlé ont été fixées.

Comme on pouvait le prévoir, d'après les avis des féministes notoires publiés depuis un mois par le *Journal*, l'idée première de faire voter les femmes sur les noms des candidats qui se porteraient dans les circonscriptions qu'elles habitent a été abandonnée. La grande majorité des féministes, professant l'indispensable neutralité politique de la campagne suffragiste, se seraient refusées à une manifestation qui leur demandait de se prononcer pour un candidat des partis en présence.

La consultation prendra donc décidément la forme qui a paru la plus pratique et la plus significative. Les suffragistes de toute la France sont appelées à y prendre part. Seules, les femmes qui désirent voter manifesteront positivement leur opinion.

## Plébiscite du *Petit Echo de la Mode*

Le plébiscite du *Petit Echo de la Mode* est clos. *La Française*, a pu réunir un assez grand nombre de bulletins affirmatifs qui ont été adressés à la direction du *Petit Echo*. Nos lectrices qui nous ont adressé des bulletins sont : Mmes Berthet, Dallet, Brunschvicg, Chulliat, Rondet, Béjoint, Julien Noir, Billot-Aulard, Bussard, Fourets, Gallissat. Ceux de Mmes Berchez et Peyron nous sont malheureusement arrivés trop tard.

Nous les remercions vivement. Nous avons dit ce que nous pensions de la valeur démonstrative de ce concours. Mais une de mes lectrices qui le juge comme nous et nous envoie des bulletins, le dit fort bien. « Nous ne devons négliger aucune des manifestations raisonnables relatives au vote des femmes

car elles entretiennent et élargissent le mouvement d'opinion. »

Même si le résultat du plébiscite du *Petit Écho* est favorable à nos idées il ne prouvera rien quant au nombre des femmes qui désirent ou ne désirent pas voter. Chaque personne en effet, de par les conditions du concours, se trouvait libre d'envoyer pour son propre compte autant de oui ou autant de non qu'il lui plaisait. Le nombre des oui et des non prouvera seulement le zèle qu'un nombre inconnu d'adeptes des deux opinions ont déployé pour ce concours. Nous aurions voulu que toutes les féministes s'y intéressent. Nous savons que beaucoup se sont abstenues à cause du peu de souci d'un résultat véridique dont témoignaient les conditions du plébiscite. Nous dirons ce que seront ces résultats dès que nous les connaîtrons.

## LES DISPARUS

## Mme Hubertine Auclert

Celle qui vient de mourir appartenait à la phalange, chaque jour plus décimée, des ouvrières de la première heure du mouvement Féministe. On sait que, après trois courtes périodes d'activité suivies de longues interruptions, en 1789, en 1830 et en 1848, le féminisme s'est ranimé en France vers 1867 et à partir de 1870 a pris un cours plus vif et ininterrompu. Mme Hubertine Auclert fut parmi les précurseurs qui fondaient en 1867 la *Société pour l'amélioration du sort de la Femme*. Elle créa plus tard un journal, *La Citoyenne*, qui a disparu et une Société, *le Suffrage des Femmes*, qui pendant de longues années fut la seule à maintenir présente devant l'opinion publique la revendication du droit politique des femmes.

Afin d'affirmer cette revendication, Mme Hubertine Auclert, à l'exemple de quelques féministes anglaises et américaines, refusa de payer ses impôts.

Elle devait, la première, obtenir d'un corps élu, le Conseil général de la Seine, un vœu favorable au vote des femmes.

Des délégués de plusieurs Sociétés féministes assistèrent aux obsèques de Mme Hubertine Auclert et rendirent hommage à son dévouement.

Citons entre autres Mme Hammer et Mlle Camille Bélilon. Toutes les militantes actuelles se sont unies par la pensée à cet hommage. Aucun des grands groupements actuels ne peut songer à renier ce que la cause féministe doit aux premiers apôtres, à celles, à ceux qui ont créé le mouvement et qui l'ont imposé à l'attention en s'y dévouant dans toute la mesure de leurs moyens.

Si les méthodes des nouvelles venues ne sont pas toujours les mêmes, c'est que les temps sont changés. Il y a là non point une protestation contre les formes de l'action passée, mais un simple phénomène d'une évolution qui suit son cours; quelques-unes des ouvrières héroïques du début l'ont démontré en s'alliant aux groupements d'inspiration nouvelle. Les archives des principaux témoignent des efforts de leurs fondatrices pour rallier à leur méthode toutes les militantes. Lorsqu'ils n'y sont point parvenus, ils n'en ont pas gardé moins de gratitude et de respect envers toutes les personnalités qui leur ont ouvert la route.

Mme Hubertine Auclert était une des plus marquantes. Son nom restera dans l'histoire du Féminisme.

# Les femmes déléguées des Tribunaux d'enfants

### CLERMONT-FERRAND

Mme Marcault, secrétaire du Groupe d'Auvergne de l'U. F. S. F., nous écrit :

Pour les Tribunaux pour enfants, nous avons une douzaine de membres de l'Union comme déléguées et nous nous sommes entendues avec le Tribunal pour l'organisation de refuges. Le Tribunal nous a fait le meilleur accueil et s'est montré ravi de nous avoir pour collaboratrices, car il y avait pénurie complète de délégués.

### LILLE

Encore une bonne réponse que nous publions avec joie :

« Je suis heureuse de constater qu'à Lille, au moins, on n'a même pas attendu que les femmes posent leur candidature : on les a sollicitées. Pour moi-même, le juge de paix du IVe arrondissement de Lille, M. Merchier, est venu me parler de cette mission trouvant que les femmes étaient tout indiquées pour la remplir. Je connais aussi d'autres personnes, je devrais dire d'autres femmes qui ont été demandées dans d'autres arrondissements.

J'ai accepté; la question de la moralité chez les enfants m'a toujours préoccupée, je trouve que la société est souvent responsable de la criminalité infantile, naturellement avec des restrictions.

D'autre part, je suis une féministe fervente, et j'estime que partout où la femme peut remplir un rôle bienfaisant, elle doit s'y trouver. Donc, bien que donnant déjà beaucoup de mon temps à d'autres œuvres, j'ai accepté de tout mon cœur cette nouvelle tâche. Serai-je à la hauteur? Je ne sais, elle me semble très délicate et au début pleine de difficultés.

N'importe la femme d'aujourd'hui ne doit jamais reculer devant les difficultés, elle montrera ainsi ce qu'elle peut et ce qu'elle veut.

J. Desmidt.

# LE MOUVEMENT FÉMINISTE

*Nous n'insérons dans cette rubrique que les communications qui nous sont envoyées rédigées et prêtes à être remises à l'imprimeur*

### UNION FRANÇAISE POUR LE SUFFRAGE DES FEMMES

*Les groupes et les déléguées de l'U. F. S. F. trouveront désormais, à cette place, les communications du Comité central. Les communications que les groupes nous feront parvenir directement ou par le secrétariat général y seront insérées. Prière instante de les envoyer rédigées et aussi brèves que possible.*

### AVIS AUX GROUPES

Nous prions les Groupes qui ne l'ont pas encore fait, de nous demander des questionnaires et des lettres aux députés sortants favorables. Les vacances de Pâques ont un peu désorganisé la propagande départementale; mais il est nécessaire, maintenant, de profiter de cette dernière semaine :

1° Pour essayer de faire signer nos affiches par des candidats réels ou par ceux qui veulent bien s'inscrire en notre faveur;

2° Pour interroger les candidats, soit en leur envoyant des questionnaires ou des lettres, soit en allant les voir, soit en intervenant dans les réunions publiques;

3° Pour distribuer largement les prospectus suffragistes, dans les réunions électorales.

Les groupes de l'U. F. S. F. peuvent demander, 53, rue Scheffer, ce qui leur est nécessaire.

### COMPTOIR DE L'U. F. S. F. à la vente de la Ligue Nationale contre l'alcoolisme

C'est le 11 mai qu'a lieu notre vente : il nous faudrait faire une grosse recette pour combler notre budget, largement ébréché par les élections.

Nous demandons aux membres de Paris de venir nous acheter et aussi de nous envoyer des objets.

Aux groupes de province, nous demanderons, si possible, de nous fournir quelques objets. Si chaque groupe voulait bien nous donner une poupée avec le costume régional, notre comptoir serait pittoresque et bien garni.

### CAMPAGNE ÉLECTORALE

L'U. F. S. F. est en pleine activité, pendant cette période électorale. A Paris, en province, de nombreux candidats se sont mis à notre disposition et nous conterons, dans un prochain numéro, quelques incidents, assez « pittoresques » qu'il nous a été donné de relever. Pour aujourd'hui, disons seulement qu'à Paris 20 messieurs ont fait des déclarations de candidature en notre faveur; ils signeront nos affiches et celles de la Société antialcoolique « L'Alarme ».

Nous comptons parmi eux un sénateur, un conseiller municipal, des membres du Comité des Jeunesses républicaines, des journalistes, des commerçants, un ingénieur, un agrégé d'Université, etc.

Voici les premières réunions qui vont être organisées par nos candidats; nous y convions tous les féministes, nous espérons qu'ils y assisteront et que, s'il y a lieu, il sy prendront la parole :

#### 13e arrondissement

Candidat : Mercier, des Jeunesses républicaines.
Samedi, 18 avril, 13, rue Vulpian.
Mercredi, 22 avril, 15, rue Fagan.
Vendredi, 24 avril, 30, boulevard Arago.
Orateurs inscrits :
M. Mercier Mmes Compain, Rebour, Halwachs et Delaporte.

#### 6e Arrondissement

Candidat : M. Parod, des Jeunesses républicaines.
Mardi 21 : Ecole de la rue de Vaugirard.
Jeudi 23 : Ecole rue du Pont-de Lodi.
Vendredi 24 : Ecole rue de Vaugirard.
Orateurs inscrits ;
M. Parod, Mmes Girard-Mangin, S. Grumberg, Daste, Delaporte, Klein.

#### 7e Arrondissement

Candidat : M. Hervey, sénateur.
Samedi 25 : 27, rue Las Cases.
Orateurs inscrits :
M. Basch, professeur à la Sorbonne, M. le Dr Jacquet, médecin des hôpitaux ; Mmes Marguerite Durand et Dyvorne.

#### 9e Arrondissement

Candidat : M. Mangin, artiste ciseleur.
Vendredi 17 : 16, rue de la Victoire.
Lundi 20 : 9, rue Blanche.
Orateurs inscrits :
MM. Charles Richet, professeur à la Faculté de médecine, Dr Jacquet, Bertrand, Barbet ; Mmes Le Verrier, Rebour.

#### 16e arrondissement

Candidat : M. Poirier, agrégé de l'Université.
Jeudi 16 : 70, rue du Ranelagh.
Mardi 21 ; Ecole rue Boileau.
Orateurs inscrits :
MM. Poirier et Chenevier ; Mmes de Schlumberger et Jane Misme.

#### 17e arrondissement

Candidat : M. E. Cahen, ingénieur.
Jeudi 23 : 103, rue Lemercier.
Samedi : 101, rue Saussure.
Orateurs inscrits :
Mmes L. Grunberg, Le Verrier, Sommer ; M. Dethomas, avocat.

D'autres réunions seront organisées au 4e (le mercredi 22, 29, rue Saint-Méry, dans le 8e, dans le 14e, le 15e, le 1er, le 18e, etc,.. mais les dates ne sont pas encore tout à fait arrêtées. Nous ferons imprimer samedi prochain les réunions de la semaine suivante, et les feuilles seront distribuées le lundi 20 au soir, à la *réunion du Journal* (voir en 1re page de *La Française*). Les personnes qui ne pourraient assister à cette réunion, pourront se procurer la liste en la demandant par lettre, lundi, 53, rue Scheffer : envoyer dans ce cas une enveloppe préparée pour la réponse.

### L'AFFICHAGE ELECTORAL

Le dernier paragraphe de l'article 1er de la loi du 20 mars 1914, interdit aux candidats d'apposer des affiches sur l'emplacement reservé aux autres candidats. Il est arrivé, en particulier dans la 1re circonscription du XVIe arrondissement, que les affiches du candidat féministe ont été recouvertes sur le panneau qui lui avait été attribué, par les affiches d'un autre candidat qui disposait déjà d'un panneau. Chose curieuse, c'était un professeur de la Faculté de Droit, et d'ailleurs assez favorable au suffrage des femmes, qui se trouvait donner l'exemple du sabotage de la loi. Notre candidat l'a rappelé au respect de notre droit, en lui demandant de bien vouloir faire chercher par son afficheur et de faire apposer à nouveau les affiches illégalement recouvertes. Nous avons obtenu satisfaction.

Nous signalons à nos secrétaires d'arrondissements de Paris et à nos diversgroupes cet incident, qui pourrait se renouveler ailleurs ; il nous semble que la meilleure tactique sera de montrer la même fermeté courtoise et de n'user des moyens légaux qui sont très rigoureux qu'en cas de refus ou de mauvaise volonté manifeste. Dans ce cas, prière aux secretaires d'arrondissements de Paris, de s'adresser sans retard au siège social de l'U. F. S. F.

***

Plusieurs groupes ayant l'intention de poser des affiches suffragistes timbrées, nous tenons à leur indiquer que même dans ces conditions, ils peuvent encourir des risques. Voici ce que M. Malvy, ministre de l'Intérieur, déclarait, en réponse à la question de savoir si on pouvait afficher, en dehors des panneaux réservés, des appels d'organisation pour ou contre l'impôt sur le revenu, loi de trois ans, etc. :

L'article 1er de la loi du 29 mars 1914 doit être entendu en ce sens que l'interdiction d'afficher en dehors des emplacements *s'applique à tout affichage relatif à l'élection, même si les affiches ne portent aucun nom de candidat et sont timbrées*. Le Sénat a, en effet, *repoussé un article additionnel tendant à exclure les affiches dont il s'agit de l'interdiction édictée*, le rapporteur ayant fait observer que : *« les associations, quelles qu'elles soient se jetant dans la bataille électorale, tomberaient sous le coup dudit article 1er »*, et que la disposition additionnelle proposée aurait eu pour résultat de permettre aux associations de couvrir tous les murs d'affiches, alors que les candidats ne l'auraient pas pu.

Dans ces conditions, il faut donc avoir des garanties réelles des autorités locales, pour pouvoir afficher hors des cadres avec des timbres, et nous pensons qu'il serait plus sage, s'il en est temps encore, de trouver comme on l'a fait à Paris et ailleurs des candidats de bonne volonté.

Mme Maria Vérone nous demande de dire que l'article signé « la Glaneuse » dans le Bulletin de la L. D. F. du mois de mars, n'était pas fait par elle, mais par M. Lhermitte, son mari. C'est avec plaisir que nous faisons cette rectification. Nous regrettons évidemment que M. Lhermitte n'approuve pas les méthodes et la direction de l'Union... Mais qui peut espérer plaire à tout le monde? Il nous était beaucoup plus pénible de penser que de pareilles attaques pouvaient venir d'une femme de valeur qui travaille pour les mêmes idées que nous.

Nous demanderons néanmoins à Mme la Présidente de la L. D. F. qui est responsable moralement du Bulletin, de veiller à ce que ses collaborateurs évitent de s'en prendre aux autres féministes : il y a mieux à faire que de perdre notre temps à nous révéler mutuellement nos défauts, et de donner ainsi à nos adversaires la joie de prendre part à de petites histoires sans intérêt.

Ajoutons que Mlle Bonnevial est tout à fait de cet avis et que dans une lettre très cordiale qu'elle nous a adressée, elle pense comme nous, qu'avant tout, il est nécessaire de marcher fraternellement vers le but commun.

### GROUPE DE PARIS

#### Convocation de l'Assemblée Générale

Les membres du groupe sont priés d'assister à l'Assemblée générale extraordinaire du Groupe de Paris, qui aura lieu le lundi 27 avril 1914, à 9 heures précises du soir, au Musée Social, 5, rue Las-Cases (7e arr.), pour la préparation du Congrès de l'U. F. S. F. (Lyon, 31 mai — 1er juin).

ORDRE DU JOUR :

1. *L'Education civique des Femmes*, rapport de Mme Misme : *Les interventions de l'Union dans les conflits économiques*, rapport de Mme Marguerite Martin (chargée de ce travail à la place de Mme Compain, empêchée)
2. Décisions à prendre par le Groupe de Paris, sur les autres questions à l'ordre du jour du Congrès de Lyon (date et lieu du Congrès de 1915, insigne, jour suffragiste, questions internationales).
3. Propositions pour le Comité Central et pour la Commission du Contrôle financier.
4. Elections des délégués du Groupe au Congrès. (Prière d'envoyer les candidatures au Secrétariat avant le 20 avril).
5. La Campagne électorale.
6. Questions diverses.

#### Propositions pour le Comité Central (10 membres à élire)

Mmes Belle, Oddo-Deflou, Serment, M. Georgin, sont démissionnaires.
Sont candidates :
1. Mmes Marya Chéliga, membre sortant ; 2. Gemælhing ; 3. Jeanne Girard, membre sortant ; 4. Amélie Hammer, membre sortant ; 5. J. Méo ; 6. Robert Mirabaud, membre sortant ; 7. Jane Misme, membre sortant ; 8. M. Raoul Rebour ; 9. Mlle Sommer ; 10. Mme Thuillier, membre sortant.

#### Propositions pour la Commission de Contrôle (3 membres à élire)

Mlle Bassan, comptable, ancien membre de la Commission ; M. Patin, ancien comptable, membre sortant ; Mme Maria Vérone, avocate, membre sortant ; M. Westphal, trésorier de la Ligue des Droits de l'Homme, membre sortant, secrétaire de la Commission de Contrôle.

Les votes par correspondance ne sont pas admis.

Les membres de l'Union qui auront payé leur cotisation pour 1913 ou pour 1914 auront seuls le droit de vote (prière de se munir de sa carte ou de son reçu).

La trésorière recevra les cotisations à l'entrée de la salle, entre 8 heures 1/2 et 9 heures ; mais, pour faciliter notre travail, nous serions très reconnaissantes à nos membres d'envoyer les cotisations par bons ou timbres-poste chez la trésorière : Mme Désavis, 33, rue Ordener, Paris (18e arr.).

### UNION FRATERNELLE DES FEMMES

Sous la présidence de Mme Amélie Hammer, l'U. F. F. a tenu samedi sa séance mensuelle, intéressante parmi les plus intéressantes. Un nombreux auditoire a apprécié comme elle méritait de l'être, la lecture, faite par la présidente, du rapport présenté par Mme le Dr Aimée Horowitz, au grand Congrès sur la criminalité, qui a eu lieu à Saint Pétersbourg. Ce rapport, tout à fait remarquable, a trait à l'avortement et conclut à la destruction du préjugé de deux morales différentes pour les deux sexes, et manifeste son indignation au sujet des lois et des mœurs qui s'acharnent contre la femme en épargnant son complice, le principal coupable.

La lecture par son auteur, une gracieuse jeune fille, qui signe Michel Annebault, d'une saynète et d'une nouvelle, toutes deux féministes et marquées à l'empreinte d'un véritable talent, a charmé et ému l'auditoire. Au jeune auteur qui a écrit *Dialogue au coin du feu* et *L'Embauchage*, on peut prédire un brillant avenir dont le féminisme fera son profit.

Mme Hammer a donné connaissance d'un très intéressant document sous la forme d'une lettre de Mrs Windom, une militante du féminisme américain. Mrs Windom constate que, dans les Etats où les femmes ont le droit de vote, de grandes améliorations se sont produites dans les lois. Au Colorado, le régime des prisons s'est amélioré au bénéfice des familles des condamnés, auxquelles on fait parvenir l'argent gagné par le travail du prisonnier; les femmes ont accès à toutes les fonctions, les jeunes filles sont protégées par les lois jusqu'à l'âge de 21 ans, alors qu'elles ne l'étaient, avant le suffrage féminin, que jusqu'à 16 ans; les enfants ont aussi la protection de la loi, qui a élevé de 12 ans à 15 ans l'âge du travail à l'atelier ou dans le commerce. L'égalité de la puissance paternelle et de la puissance maternelle est aussi l'œuvre du suffrage féminin, ainsi que la défense d'afficher des choses offensantes pour la pudeur; l'inauguration de la journée de huit heures pour le travail des femmes, la fermeture des cabarets de nuit et bien d'autres réformes encore qui sont l'œuvre des pays suffragistes.

La séance s'est terminée par une magistrale conférence de Mme Berthe Dangennes : « La Femme et la Volonté » où l'on n'a su ce qu'il fallait le plus admirer chez la conférencière : le charme élégant, la profonde philosophie, l'esprit subtil ou l'organe séduisant. On a admiré le tout en bloc, et des applaudissements chaleureux sont venus lui exprimer la reconnaissance de l'auditoire.

Le second samedi de mai, le 9, sera la dernière séance de l'année. Cette séance aura lieu à la mairie Drouot, comme les précédentes. Elle constituera en même temps l'Assemblée générale.

Parrhisia.

*P. S.* — Dans le courant de la séance, Mme Hersant Van Lummen est venue annoncer la candidature de son mari aux prochaines élections.

M. Hersant déclarera qu'il ne cherche pas à réussir, mais qu'il veut simplement, pour le principe, affirmer qu'il permettra aux femmes de revendiquer publiquement leurs droits.

P.

### SOCIÉTÉ FÉMINISTE DU HAVRE

La Société féministe redouble d'activité. Ses nombreuses conférences de la saison d'hiver ont été suivies par des auditoires nombreux et, si l'on peut s'exprimer ainsi, sans cesse renouvelés.

Il y a quatre ans, le Havre n'avait pas une seule déléguée cantonale. La Société féministe réclama ; elle présenta 18 candidatures : 5 dames furent élues par le Conseil départemental de l'enseignement primaire. La Société trouva ce nombre insuffisant et demanda que deux femmes au moins fussent déléguées pour chacun des 6 cantons havrais. Résultat : depuis le début de cette année, le Havre a 12 déléguées cantonales !

Le dimanche 29 mars, à l'Hôtel de Ville, devant une nombreuse assemblée présidée par Mme Charlotte Frémont, la secrétaire générale, Mme Marthe Lefebvre, professeur à l'école primaire supérieure, fit un exposé lumineux et éloquent des travaux de la Société.

Puis Mme Pauline Rebour, qui actuellement secrétaire générale adjointe de l'U. F. S. F., est aussi déléguée de la S. F. du H. à Paris, a rendit compte de son mandat ». Elle fit le tableau des conquêtes féministes réalisées. Et la Société lui renouvela sa confiance!

### AUSTRALIE

Une loi votée le 13 février, fixe l'âge du consentement pour les jeunes filles à 18 ans au lieu de 16, une réforme analogue a été adoptée dans presque tous les pays où les femmes ont des droits politiques. Dans les autres, la femme toujours mineure et sujette en toutes choses, est cependant considérée comme responsable à un âge qui varie entre 12 et 16 ans.

### DANEMARK

Une grande réunion de femmes scandinaves se tiendra à Copenhague les 10 et 11 juin, afin d'examiner les projets de réforme des lois relatives à la famille, projets qui viennent d'être élaborés par une Commission de juristes.

### ALLEMAGNE

Le « jour des femmes » du parti social-démocrate, le 8 mars, a été un succès. Dix-sept meetings ont eu lieu à Berlin et se sont terminés par des résolutions aussi féministes que socialistes. On y distribuait un journal « Le Vote des femmes », composé exprès pour cette occasion.

### SUÈDE

A l'exposition de Baltique, il y aura une section féministe organisée en l'honneur de Frederika Bremer, la grande pionnière de la Suède et du monde. Le pavillon des femmes sera la copie de la maison de Frederika Bremer. On y verra représentée l'histoire du féminisme et les diverses manifestations de l'activité féminine.

### CANADA

Le parti libéral de Manctoba s'est engagé à accorder le droit de vote aux femmes.

### JAPON

Un projet de loi au Parlement donnerait le droit de suffrage aux mères de famille, et le refuserait aux femmes qui n'ont pas d'enfants.

### ETATS-UNIS

La pétition de la Société suffragiste de Nebraska a été signée par 42 523 noms soit 5.000 noms de plus qu'il n'est nécessaire, d'après la loi, pour que la question soit soumise aux électeurs de l'Etat, ce qui aura lieu à la fin de 1914.

Les feuilles de pétition empilées formaient un bloc de 5 pieds de haut. La présidente de l'Association pour le suffrage des femmes la présenta à la State House de Lincoln devant le Gouverneur de Nebraska et une grande délégation de suffragistes. Cette quantité de signatures représente des efforts inouïs de la part des suffragistes, car la population de Nebraska est dispersée sur un territoire très vaste, ce qui nécessitait des voyages et de grandes pertes de temps.

### AMERIQUE CENTRALE

Un projet de loi de suffrage féminin a été présenté à la Chambre législative de Porto-Rico ; il accorderait aux femmes le droit de vote, et celui de remplir les emplois officiels et de siéger dans les jurys.

A. B.

## *Chronique des Œuvres et Institutions*

### L'Alarme.

« L'Alarme » a fait pendant quelques semaines une imposante campagne de réunions publiques dans les principales villes de France.

L'opinion publique a répondu à cet effort et déjà, dans tous les partis, des citoyens préoccupés de l'avenir du pays compromis par l'alcoolisme ont demandé aux candidats aux élections législatives de prendre des engagements formels en faveur des lois répressives de l'alcoolisme.

Afin d'étendre cette utile propagande « L'Alarme » adresse, à la veille du scrutin, un dernier appel aux électeurs.

Elle présente dans certaines circonscriptions, comme l'U. F. S. F., des candidats blancs, si on peut dire, dont l'intervention permet l'affichage du programme de l'Alarme et sa proclamation dans de nombreuses réunions.

La lutte contre l'alcoolisme est une question de vie ou de mort pour le pays, il est indispensable que la propagande de « L'Alarme » soit menée activement aussi bien dans les grandes villes que dans les petites communes.

### Association pour le développement de l'Assistance aux malades

L'assemblée générale de cette institution qui a eu lieu le dimanche, 29 mars, 10, rue Amyot, a été aussi brillante qu'intéressante.

La présidente fondatrice, Mme Alphen Salvador, ouvrit la séance par une allocution qui résumait en termes clairs tous les services que peut rendre — et que rend, autour de la rue Amyot — l'infirmière visiteuse des indigents. Le président de l'assemblée, M le Pr Marfan, la clôtura par un petit discours qui toucha tous les cœurs, et où il rendit un cordial hommage au dévouement des élèves de la rue Amyot, qui font leur stage aux Enfants-Malades.

Entre temps, les rapides mais substantiels comptes-rendus des Drs Rist, Hartmann, Montreuil, Strauss, Girard-Mangin, G. Beaudoin, Palle, de MM. Maurice Vernes et Georges Cahen, furent écoutés avec l'attention la plus justifiée. Le directeur général de l'Assistance publique, M. Mesureur, fidèle ami des Amyotes, résuma l'impression générale par un hommage et des souhaits à la Présidente fondatrice de cette œuvre féconde en bienfaits de toute sorte qu'est l'Association d'Assistance aux malades.

### Union pour l'enseignement agricole et horticole des jeunes filles.

Cette Société tenait hier sa seconde assemblée générale.

Le Président M. Drouets, rappela les origines de l'œuvre, et sa première réalisation pratique, l'Ecole d'horticulture pour jeune filles de Brie-Comte-Robert.

Mlle Latappy, présidente de l'Union et fondatrice de l'Ecole exposa la situation actuelle qui si elle ne laisse pas d'être satisfaisante, au point de vue moral, n'en demande pas moins tout le zèle et tous les efforts de ses membres.

Une très belle conférence de M. Benoit-Lévy terminait la séance. L'historique des cités-jardins anglaises fut conté à l'assistance qui y prit un plaisir extrême. Le conférencier sut convaincre, tant par sa parole enthousiaste que par les photographies qui défilèrent sur l'écran, que la véritable solution du paupérisme était contenue dans la prophétie de Proudhon. « Il faut que les villes aillent à la campagne ».

### L'Œuvre libératrice.

L'Assemblée générale de l'Œuvre Libératrice a eu lieu le samedi 28 mars.

L'allocution de la Présidente, Mme Avril de Sainte-Croix ; le Rapport Général de Mme Robert Monod ; le Compte-Rendu moral de Mme J. Dieterlen et celui du Vestiaire et de l'Atelier par Mme Bridelance ; le Compte-Rendu médical de Mme Dr Favre ; le Compte-Rendu financier de M. de Morsier ; le discours du Président ont montré une fois de plus, les services rendus par cette belle œuvre de relèvement et de reclassement pour jeunes filles (94, rue Boileau).

# ON NOUS ÉCRIT

### Sur le vote des femmes

Le jour où les femmes voteront, c'est la fin de la République, car ce n'est pas à leur mari qu'elles demanderont leur bulletin de vote, c'est au confessional qu'elle iront le chercher. Or donc, si on veut faire tomber la belle institution qu'est notre République, qu'on donne aux femmes le droit de vote. Laissez donc la femme soigner ses gosses et en faire pour le bien de la France, car le jour où elle s'occupera de politique, ce sera la fin de la famille. Il lui faudra assister aux réunions publiques, pour s'éclairer, et de là à finir sa journée au cabaret, il n'y a qu'un pas ! Je parle des femmes de la campagne comme je les vois journellement. Le curé et le cabaret se partageront leur temps. Je vous salue quand même.

Annie Biets

Nous répondons à notre correspondante en la renvoyant à l'expérience déjà faite du vote des femmes dans les pays étrangers, où les mêmes objections y furent opposées. Partout on s'applaudit des résultats de cette expérience, favorables à la famille. Quant au danger que le vote des femmes pourrait faire courir à la République, l'exercice des droits municipaux n'en comporte aucun.

### Sur le travail de la femme mariée

Je me permettrai de vous exprimer un désir, c'est de voir traiter par des articles de fond, la question du travail de la femme mariée.

Comme votre collaboratrice Alice Bertet, je pense qu'un travail personnel, indépendant, rémunérateur est la condition *si ne qua non*, de la dignité, de l'affranchissement économique, de l'indépendance de la femme mariée. Mais pratiquement est-il compatible avec une famille nombreuse, même avec une famille de trois ou quatre enfants ?

Je lis qu'en Danemark les femmes conservent fréquemment la profession qu'elles avaient étant jeunes filles, cela pourrait donc être conciliable avec l'éducation d'une famille : dans quelles conditions, c'est ce qu'il faudrait étudier.

Cette question me paraît tout particulièrement grave. Si la femme doit, une fois mariée, cesser de pouvoir développer ses virtualités intellectuelles en art, science, lettres, c'est-à-dire ne pouvoir plus exercer une action sur la société, si même elle ne peut conserver son indépendance économique, cela me paraît tout simplement la ruine de l'idée féministe, car le mariage sera toujours la voie du grand nombre.

Mais si cette voie est l'avortement des facultés créatrices et même de l'indépendance économique de la femme. Celà me paraît d'une extrême gravité.

Une Lectrice.

### Sur Le Livre des Mères

Je vous prierai d'accorder un moment d'attention à un opuscule : *Le Livre des mères* par Lucy Schmidt. Ce petit ouvrage, édité en Belgique, me paraît si parfaitement justifier son titre à *tous égards*, que je voudrais bien le voir répandu en France comme en Belgique (où il est déjà à son 100.000e mille, et distribué par certaines municipalités, à titre gracieux, lors de toute déclaration de naissance d'un enfant.)

— C'est l'ouvrage de vulgarisation le plus complet que je connaisse en pareille matière et sous une forme si claire et si simple.

Il a le mérite de *coadjuver* et de présenter *amicalement les principes d'éducation physique et morale* qu'aucune mère ne devrait ignorer à quelque classe sociale qu'elle appartienne.

J'ajoute que l'éditeur m'en a cédé une *certaine* d'exemplaires pour 15 francs en vue de la propagande.

Je me suis adressée à *Avanti* secrétaire de *Germinal* au *Wooruit*, 29, rue Hautport, Gand. (Œuvre sociale très complète et digne du plus grand intérêt). Je ne doute pas qu'il ferait, au besoin, les mêmes conditions aux œuvres qui s'adresseraient à lui.

L'administration m'a informée que pour la suscription de lettres recommandées, mandats, etc. l'adresse à inscrire était :

« au citoyen A. de Backer, 29, rue du « Hautport. Wooruit. Gand. »

E. Dallet.

### A propos d'un roman

« Destructrice, irresponsable, semeuse souriante de ruines et de mort » telle est l'aimable définition de la Femme, par laquelle M. Maxime Formont termine un roman paru récemment dans un journal quotidien puis publié en volume.

Le titre seul « Gâcheuses » révèle ce que sera l'œuvre. L'auteur a choisi quelques types de femmes frivoles, néfastes pour ceux qui les entourent et cela lui a suffi pour lancer contre toutes les femmes le violent anathème que je viens de citer.

Son héroïne, Claude Laheurte, poupée sans cœur, trompe son mari, simplement parce qu'il n'a pas voulu renoncer à ses entreprises pour l'accompagner dans ses visites et ses obligations mondaines.

Non seulement Claude manque de cœur mais aussi d'intelligence, quoi qu'en dise l'auteur, sans cela elle comprendrait fort bien qu'on ne réalise pas une fortune composée d'exploitations industrielles et agricoles sans une perte considérable et, en mondaine fière de son rang, elle se garderait bien de réclamer un sacrifice qui, loin d'augmenter sa situation, diminuerait au contraire son prestige. Celle-ci, c'est la vraie gâcheuse du roman.

Son mari, désespéré, néglige ses affaires, est ruiné par la fuite d'un banquier et la grève de ses ouvriers et dénoue la situation en se logeant une balle dans la tête.

Un autre personnage, est Mme de Thianges, loyale et bonne, qui a le grand tort de ne pas répondre à l'immense amour du poète Servel. Elle ne le leurre pas d'illusions et le fait avertir charitablement qu'elle n'éprouve pour lui que de l'estime.

Inconsolable, le pauvre poète meurt d'amour. Gâcheuse aussi, celle-là, selon l'auteur. Je ne vois pas bien pourquoi, par exemple, car, enfin, une femme n'est pas obligée de partager l'amour qu'un homme éprouve pour elle. En ce cas, il ne manque pas de gâcheurs parmi l'élément masculin. La preuve en est dans l'aventure d'une autre héroïne du roman. Germaine, créature de douceur et de dévouement s'éprend follement d'un jeune architecte sans fortune, qui la séduit pour vaincre plus sûrement la résistance de la famille au mariage, puis l'abandonne dès qu'elle est ruinée et sur le point d'être mère. La pauvre Germaine qui n'a que le tort de manquer d'énergie, devant le désastre de sa vie se jette du haut du pont des Buttes-Chaumont tout comme une petite grisette.

Vous croyez, peut-être, que M. Maxime Formont va désarmer devant cette victime d'un homme. Non pas. Gâcheuse aussi celle-là, proclame-t-il. Mais alors, que pense-t-il du jeune séducteur? Il me semble que celui-là est bien le gâcheur responsable de la vie de Germaine, autant que Claude est la gâcheuse de celle de Pierre et beaucoup plus que Mme de Thianges n'est celle de l'existence de Servet.

Mais l'auteur ne s'arrête pas à ces considérations. Il entend prouver que, victime ou bourreau, c'est toujours la femme qui est la gâcheuse, il l'affirme seulement et cela lui suffit. Mais l'exagération même de son opinion lui enlève toute valeur. Chacun, en regardant autour de soi, trouve facilement des exemples qu'il peut opposer victorieusement à ceux de M. Maxime Formont.

Certes, il y a des destructrices, des semeuses de ruines et de mort, mais il y a aussi toutes celles qui reconstruisent ce que l'homme a détruit : jeunes filles séduites et abandonnées, comme la Germaine de M. Maxime Fromont, mais qui au lieu de se donner la mort, accomplissent bravement le devoir que l'homme a déserté, femmes, mères de famille que la mort ou l'inconduite du mari a laissées seules et qui reconstruisent leur foyer et élèvent leurs enfants par leur travail. Il y a enfin la multitude de toutes celles qui, mères, épouses, amantes ou sœurs, apportent à l'être aimé l'aide active et efficace de leur dévouement, de leur intelligence, de leur travail pour édifier, consolider ou rétablir sa situation, sa fortune.

Je plains l'auteur de « Gâcheuses » de n'avoir su regarder que les destructrices, je le plains de n'avoir pas, aux heures mauvaises, éprouvé la douceur apaisante et réconfortante d'une tendresse féminine.

**Amé Harris.**

### Reponses aux réclamations de numéros

Nous avons, par un avis très apparent, annoncé le 4 avril que, ainsi que chaque année, le numéro du dimanche de Pâques serait supprimé.

## LES LIVRES

ROMANS

**Les nuits claires,** par Johan Bojer, traduit du Norvégien par P. G. La Chesnaie.

Voici qu'on nous fait connaître un nouvel ouvrage de l'auteur de *La Puissance du Mensonge*, *Maternité*, *Sous le Ciel vide*, précédemment traduits par M. de la Chesnaie. *Les Nuits claires* n'évoquent point comme *La Puissance du Mensonge* ou *Sous le Ciel vide*, vu à travers des âmes norvégiennes, un des grands problèmes de la psychologie sociale, qui est la même par tout l'Univers. Elles nous ouvrent seulement à nouveau ces âmes et les mœurs et les sites qui les créent. Et nous les trouvons toujours pareilles, outrancières et candides, d'une sensibilité qui tourne très vite la pensée en obsession et le sentiment en frénésie; lucides, hardies, résistantes pour les tâches matérielles; troubles et veules devant l'effort moral avec des réactions d'énergie intempestive, comme si toute leur force et leur volonté s'usaient à la vie physique sous un ciel inclément; en un mot se conduisant au hasard malgré des consciences scrupuleuses, où vit l'amour du beau idéal. C'est, ici, l'histoire d'une jeune fille qui, par pitié filiale, s'éloigne de celui qu'elle aime, y pense sans cesse, y pense tellement qu'elle se laisse prendre par un autre en rêvant qu'elle se donne à lui. Le jour où Astrid, ayant, tout de même, épousé son cher Reidar sans lui rien avouer, s'aperçoit que son hallucination aura des suites impossibles à cacher, elle organise un faux accident et se noie. Ce dénoûment lui est fourni par l'exemple de sa propre mère qui s'est suicidée, pour avoir aimé le père de Reidar, ami de son peu aimable mari, le despotique père aux rancunes duquel Astrid s'est sacrifiée.

Une foule de curieuses figures se pressent dans le tableau familier de la vie norvégienne : Reidar amoureux puéril et commerçant magistral, sa famille, un peintre de ses amis; le père égoïste et torturé d'Astrid; un pauvre savant malchanceux à qui échoit le rêve magnifique de se croire un jour aimé d'elle. Toutes vivent, intensément et un peu inconsciemment, comme conduits par la fatalité, d'intimes péripéties où tous les sentiments humains vibrent à un degré surhumain. Si j'avais à choisir la figure la plus simplement, la plus largement vraie du livre, je m'arrêterais au misérable savant Holth, si poignant de résignation dans la défaite de toutes les espérances de sa vie. On ne saurait dire que les autres sont fausses, car il semble, au contraire, que l'auteur peint d'après nature. Mais elles laissent en nous le malaise de nous avoir parues hors la mesure normale, et comme en rupture de l'équilibre humain. Elles nous attirent cependant par la lumière qu'elles font, pour nous, sur des êtres lointains et différents. Et le merveilleux art aux sobres moyens de M. Johan Bojer évoque puissamment les sites et les scènes où elles s'agitent.

Telles pages de la vie bourgeoise hivernale dans la montagne norvégienne sont de vivants et exquis tableaux. Il faut lire cette littérature du Nord que, grâce aux efforts de savants tels que M. Paul Verrier qui a créé à la Sorbonne une chaire de lettres scandinaves, on nous rend de plus en plus accessible. A la fréquenter mieux ce qui nous en est venu d'abord, pour et contre quoi on s'est battu un peu dans l'obscurité, s'éclaire, et les jugements qu'on en porte s'équilibrent.

**Faiseurs d'anges gardiens**, par Paul Bona.

Voici une riposte aux *Anges Gardiens*, de Marcel Prévost : si les institutrices déprave nt les familles, c'est que trop souvent les familles ont commencé par dépraver l'institutrice. Je ne trouve pas la démonstration de M. Paul Bona entièrement concluante. Sa principale héroïne cède à son patron pour avoir de lui une somme importante destinée à sauver la vie de sa mère. Ce n'est point la faute de la profession; le cas est celui de trop de jeunes filles pauvres et belles tentées par un moyen facile de se procurer l'argent qui leur manque. Il est certain pourtant que M. Paul Bona n'a point tort, de même que M. Marcel Prévost eut raison.

L'état d'institutrice à domicile, tel qu'il est compris par les familles, est une situation fausse d'où il ne peut sortir que du mal pour tous. Vouloir, pour des fonctions qui exigent les plus hautes qualités, les plus rares aptitudes dont le caractère est le plus noblement utile, dont l'importance est souveraine, quelqu'un que l'on paie et traite en inférieur, c'est vouloir être bourreau ou victime, vouloir ravaler indignement un vrai mérite ou se faire duper par un mérite faux.

J'ai connu un riche étranger qui, sa femme étant morte, eut besoin d'une gouvernante pour sa fille. Il offrit des honoraires magnifiques à une de nos universitaires les plus brillantes, dont l'expérience, le talent furent chez lui d'autant mieux respectés qu'ils étaient payés plus cher. Tout le monde ne peut user d'un pareil moyen pour s'assurer, auprès de ses enfants, une collaboratrice digne de sa mission. Alors il faut se passer de collaboratrice à domicile. Assez d'institutions aujourd'hui offrent les plus belles garanties éducatives pour que soient inexcusables les parents qui confient leurs enfants à des mains peu sûres. Mais, la plupart du temps, l'institutrice fait partie du luxe des maisons où la mère, qui lui alloue dix-huit cents francs, en dépense dix-huit mille pour sa toilette.

**Jane Misme.**

**Petite Novia, une Française en Espagne,** par H. Célarié.

Ne vous attendez pas à une documentation serrée sur l'Espagne et les mœurs de ses habitants, ni à une description de ses monuments, sites et curiosités. Il n'est question ici, uniquement, que de novios (fiancés) « plumant la dinde », autrement dit pinçant la guitare, à la fenêtre des novias. Ces idylles sont contées avec simplicité, dans un style même assez lâché, où surabondent les exclamations, mais avec une belle humeur qui les rend agréables. Ce qui ressort le mieux, c'est le vide, le manque de grandeur de la vie féminine dans les pays où la femme, considérée seulement comme amoureuse, ne jouit d'aucune liberté, reste confinée dans la maison au point de ne pouvoir jamais sortir seule, et, sauf les interminables et inutiles broderies, ne fait œuvre de ses doigts. Ce sont parfois les hommes, nous apprend l'auteur, qui s'occupent des provisions et des soins de l'intérieur : « Comme dans le peuple, on considère qu'une femme, n'est qu'une femme, que les choses du dehors ne la concernent pas, qu'on ne saurait lui confier l'argent de la maison, on trouve tout naturel que le mari ait soin de la dépense quotidienne ».

Mme Célarié croit devoir ajouter :

« O féministes, ô suffragettes, ardentes à réclamer l'égalité des sexes, c'est-à-dire la suprématie du vôtre (passons sur cette traduction bizarre du mot égalité), que ne venez-vous vivre quelques mois en Espagne! Vos belles idées y seraient vite mortifiées ».

N'est-ce pas plutôt *fortifiées* qu'il faudrait lire?

**La Voix des frontières**, par Lya Berger.

Léone de Barancourt, avant d'épouser son fiancé, Jacques de Marancies, veut l'amener à renoncer aux idées nouvelles qu'il a acquises par la fréquentation de l'Etranger. Patriote, chauvine même, elle redoute, non sans raison, l'union avec un homme qui nie et bafoue ce qu'elle respecte. Elle exige donc qu'il lui sacrifie la situation qu'il est sur le point d'accepter en Allemagne. Jacques, qui traite ce chauvinisme d'enfantillage, ne cède point. Ainsi ces deux êtres qui s'aiment et semblent faits l'un pour l'autre, sont séparés par une idée. Mlle Lya Berger, pas plus ici que dans son précédent roman l'*Aiguillause*, ne se soumet à la convention, qui veut que la femme mette son amour au-dessus même de ses convictions.

Cette idylle simple qui se déroule naturellement, sur la frontière vosgienne, est complétée par deux autres intrigues, dont celle d'une jeune paysanne, vraie figure de légende, est particulièrement attachante par sa poésie un peu sauvage. Les descriptions sont d'une ravissante fraîcheur, et il y a des évocations délicieuses de vieux types alsaciens, la mère Mousson, l'oncle Claude. Malgré toutes ces qualités, l'œuvre déçoit. Nous ne verrions pas sans regret le talent joli de Mlle Lya Berger, délicatement artistique et déjà affirmé dans de nombreux ouvrages de valeur, s'orienter vers la littérature à thèse, vers l'action extérieure, où déjà se sont enlizées tant de forces de beauté.

**La communion des vivants, la Montée,** par Raymond Lauraine.

Ce récit, d'une grande élévation morale, oppose deux unions : l'une, non sanctionnée par la loi, mais tolérée par le monde, où les jeunes gens sont attirés l'un vers l'autre, par la seule passion : l'autre, légitime, et blâmée parce qu'elle est hors des conventions, mais durable parce qu'elle est fondée sur l'amour véritable. La conclusion à tirer, c'est d'une part que nulle raison d'opinion, d'intérêt ou de tradition sociale ne devrait intervenir pour empêcher l'union de deux êtres qui s'aiment : d'autre part, que si l'homme et la femme s'unissent, avec la prévision qu'ils ne s'aimeront un jour plus, s'ils se donnent l'un à l'autre pour un temps, réservant leur avenir, ils ne s'aiment pas. L'amour ne connaît pas plus les limites du temps qu'il ne se soumet aux lois.

L'auteur flétrit la double morale et l'éducation malsaine des jeunes gens; il préconise le mariage dès la première jeunesse, pour éviter les tentations et les avilissements. Mais comme avant un certain âge, la situation de l'homme n'est pas faite, il faut, pour qu'il se marie jeune, qu'il n'ait pas à lui seul la charge de la dépense familiale. Dans beaucoup de cas le mariage de l'homme jeune a pour condition le travail de la femme : tant il est vrai que la doctrine féministe est homogène et que qui veut l'une des réformes les veut toutes.

**Alice Berthet**

## MUSIQUE

**Récital de Miss Mary-Louisa White**
pianiste compositeur

On a dit que l'Art n'avait point de patrie. Est ce bien exact? Assurément, plus que les arts plastiques et intellectuels il semble que la Musique soit affranchie de toute entrave, située au-delà des barrières humaines, telles que la nationalité. Pourtant, la musique écossaise — la vraie, celle du folk-lore — ne ressemble, en vérité, guère à la musique espagnole, et chacune résonne à nos oreilles comme un langage particulier bien personnel. C'est que l'âme étrangère est tout entière contenue dans sa musique qui en est l'expression la plus fidèle. En conséquence, pour d'autres que les nationaux, c'est toujours d'une *traduction* qu'il s'agit.

Miss Louisa White, dans son beau concert du 7 avril, donné dans les salons de Mme Laffolye, 11, rue d'Aumale, nous traduisait cette âme anglo-saxonne, nourrie de rêves et d'action ardente et noble, réservée et généreuse. Ses qualités très personnelles de compositrice, servies par une réelle virtuosité, évoquent avec une intensité frémissante les vieilles légendes de la Terre d'Angle. « Un jour chez les fées », se meut, avec une fantaisie très libre, dans ce domaine irréel. Le n° I est tout à fait charmant, plein de fraîcheur et de légèreté. La Berceuse chantée du n° II est d'une ligne très pure, mélancolique aussi. Quant au Nocturne (n° III), il atteint à la beauté par l'interprétation du silence des nuits, fait de ces mille bruits confus que l'artiste seul peut saisir... et rendre.

La Rhapsodie plaît moins aux oreilles françaises. Elle manque peut-être de clarté, ou simplement d'ordonnance, elle recherche un peu trop l'effet pompeux.

En somme, dans ce programme très divers, très chargé, ce sont les morceaux de charme qui ont été appréciés sur tous les autres. Le talent très réel de Miss White semble donner son maximum dans l'inspiration rêveuse, réalisée en une demi-teinte exquise. Là, par exemple, elle triomphe. Aucune nuance n'est trop subtile pour qu'elle ne réussisse à l'exprimer, aucune délicatesse, aucune élégance ne manque à ces tableaux charmants.

Il est permis d'en conclure que l'ensemble de ces qualités concourt à donner à l'excellente artiste un talent de charme et de grâce tout à fait — et excellemment — féminin. Nul doute que ce soit dans le perfectionnement et l'affinement de ces qualités qu'elle arrive à se réaliser artistiquement.

## *Expositions ouvertes*

Musée Galliéra, 13e exposition d'art appliqué.

Au Champ de Mars, près l'Ecole Militaire, 30e Salon des Artistes Indépendants, jusqu'au 30 avril.

Grand Palais, Salon de la Société Nationale des Beaux-Arts, jusqu'au 30 juin.

Galerie La Boëtie, 64 *bis*, rue La Boëtie, Salon de la Société des Dessinateurs Humoristes.

Galerie Chaine et Simonson, 19, rue Caumartin, exposition d'aquarelles et pastels de M. Maurice Péronnot, jusqu'au 9 avril.

Galerie Bernheim, 25, boulevard de la Madeleine, exposition rétrospective d'œuvres Eva Gonzalès, jusqu'au 18 avril.

Galerie Devambez, 43, boulevard Malesherbes, 4e exposition de « l'Acanthe », jusqu'au 30 avril.

Galerie Druet, 20, rue Royale, exposition du Troisième groupe jusqu'au 2 mai.

Galerie Manzi, Joyant, 15, rue de la Ville-l'Evêque, exposition rétrospective d'œuvres de Berthe Morisot, jusqu'au 30 avril.

Galerie Georges Petit, 8, rue de Sèze, exposition de MM. Brass, Maurice Chabas, G Nicollet.

Galerie Hessèle, 16, rue Balzac, exposition des peintres de Paris.

## LIVRES NOUVEAUX

*Nous annonçons sous cette rubrique les livres au fur et à mesure que nous les recevons, sans préjudice du compte rendu critique qui en pourra être fait ensuite.*

**La Santé**, petit traité d'hygiène familiale, par le Dr Héricourt (Armand Colin), 1 fr.

**Nos malades et nos convalescents à table**, par Mme Moll-Weiss (Armand Colin), 1 franc.

**Paternité**, pièce en 4 actes, de Mathilde Wolf (chez l'auteur, 130, rue du Parc, La Chaux de Fonds), 1 fr. 25.

**La maison des peintres. Ateliers d'aujourd'hui**, par Suzanne de Callias, illustré de 15 dessins par l'auteur.

*Toutes ces publications peuvent être demandées à « La Française », qui les expédiera franco, contre demande accompagnée du montant de la commande.*

## La Presse et les Femmes

— Dans *Le Figaro* (26 mars) Fœmina (Mme Bulteau) consacre un émouvant article à la mémoire de M. Gaston Calmette. En voici un passage :

« Belle, jeune et rayonnante, vieille et triste, pure ou non, la femme était pour lui l'être sacré. Où d'autres n'ont, au mieux, que de la pitié, il gardait encore du respect. Nul homme n'a consacré à la femme un plus noble culte, ne l'a placée plus haut, n'a mieux su toutes les forces qu'elle a parfois dans le cœur. Il appportait à ses amitiés une extraordinaire délicatesse, une déférence moins encore de manières que de sentiment et qu'on éprouvait à chaque minute, en chaque occasion. Pour prononcer le nom de certaines amies très chères et qu'il révérait, sa voix prenait un accent de piété. Elles savaient, ces amies, qu'elles pouvaient tout attendre de lui, tout demander, qu'il était heureux de prendre des peines pour leur faire un peu, ou beaucoup de bien, qu'en abusant de lui elles lui donnaient un bonheur dont il restait reconnaissant, l'admirable être! »

— *La Démocratie* (27 mars) donne en tête sur « La Française aux colonies » un article où Mme Renée Isambert démontre d'après des auteurs expérimentés et principalement M. Chailley-Bert que l'infériorité colonisatrice des Français, par rapport aux Anglais, vient de ce que trop de Français aux colonies sont célibataires, ou, mariés, laissent leurs femmes en France. La vraie colonisation ne se fait que par l'abondance des « foyers » de métropolitains.

— M. Léon Abensour consacre dans *l'Aurore* (1er mars) un long et bel article à la personne et à la carrière féministe de Mme Vincent.

— M. Emile de St-Auban dans *Le Journal* (22 mars) reconnaît « que la femme ne peut plus longtemps être confinée au foyer attendu que le gynécée suppose un monde différent, et nos réalités s'insurgent contre son esprit. Le gynécée doit être un hôtel meublé qui loge, nourrit, chauffe et blanchit ses pensionnaires; le confort, tout au moins le pain, est le prix de l'obéissance; asservir sans héberger est un intolérable abus. Si la femme, pour vivre, travaille, son travail crée ses droits et ses droits politiques.

— Mme Jeanne Francœur sous le titre « A qui la faute », excuse le crime de Mme Caillaux,

— *La dépêche de Rouen* (8 mars) publie un compte rendu fort bien fait d'une conférence de Mme le Dr Girard-Mangin sur l'institution des « Infirmières scolaires » dont *La Française* a déjà et tout récemment souvent parlé.

— La rubrique « La vie sociale » *Des Droits de l'Homme* (8 mars) s'occupe de la loi du minimum de salaire en faveur des ouvrières à domicile.

Le même journal (18 mars) proteste contre les partis républicains qui excluent les femmes et négligent de faire leur éducation politique.

*Le Théosophe* (16 mars) proteste de ses opinions féministes et publie un excellent article sur le travail féminin.

— *La Revue Bleue*, (2 numéros de mars) publie un résumé et un commentaire — favorables — du remarquable mémoire présenté par M. Joseph Barthélemy, chargé de cours à la Faculté de Droit de Paris, et qui fut couronné l'an dernier par l'Académie des Sciences morales et politiques. L'auteur de l'article est précisément un des membres de l'Institut qui eurent à juger — et à admirer — le travail de M. J. Barthélemy, M. Ch. Morizot-Thibault, conseiller à la Cour d'appel de Paris. Les féministes demandent depuis longtemps, que le travail de M. J. Barthélemy soit publié en volume. Jamais les circonstances n'auront été plus favorables.

— Une des plus hautes personnalités du monde littéraire, M. Georges Lecomte, président de la Société des Gens de Lettres, dans *La Renaissance* du 4 avril, formule cet appel : « Electeurs faites votre nuit du 4 août! »


**UN CONSEIL**

Adressez-vous à nos

**Maisons recommandées**

et, vous serez traitées mieux que partout ailleurs, en vous présentant sous les auspices de

**La Française**

*Voir à la 4e page nos*

**Maisons Recommandées**

**YVONNETTE**

*Parfum exquis*

DE

**DELETTREZ**

Parfumerie du Monde Élégant

15, rue Royale

PARIS


# LA PRINCESSE ET LE PORCHER

***Comédie-Conte rimée, en 1 Acte et 2 Tableaux***

TIRÉE D'UN CONTE D'ANDERSEN

**par Jacques TERNI**

(*Suite*)

**Isolin** (*écoutant*). Des voix!
(*Ils regardent à la fenêtre*).
C'est l'empereur. Il arrive.
**Odet**, je pense
Qu'il cause avec Bigorn de choses d'importance :
Ouvrez les.
**Isolin** (*le tirant*). Allons viens!
**Odet**. Rentrons dans notre trou.
Surprendre quelque chose est toujours un atout.
(*Ils disparaissent derrière la tapisserie*).

SCÈNE 6e

**L'Empereur, Bigorn.** (*Ils causent, Bigorn avec animation, l'Empereur répondant avec distraction.*)

**Bigorn**. Les nouvelles enfin d'aujourd'hui
nous alarment :
Le vassal de Lingsburg, paraît-il, bouge et s'arme;
On doit se préparer.

**L'Empereur**. On se préparera.

**Bigorn**. Quel troupe équiper?

**L'Empereur**. Mon Dieu, que d'embarras!
On ne peut donc parler que guerre et politique?
Cher ministre, je suis monarque pacifique,
Et bien d'autres soucis...

**Bigorn**. Sire je suis frappé.
En effet, de votre air grave et préoccupé.
Quelle affaire d'Etat vous pèse et vous harcèle?
Edit à libeller? Impôt d'un gabelle?

**L'Empereur**. Qui, moi, préoccupé?... Ma foi, de rien du tout!
Préoccupé de quoi?... Que me demandez-vous?

**Bigorn**. Quelle arme on choisira pour punir
tant d'audace?

**L'Empereur**. Le bâton sur les reins, puis après qu'on le chasse!

**Bigorn**. Réfléchissez, seigneur, c'est rude châtiment!
Qu'ainsi la bastonnade et le bannissement!
Il faudrait une preuve.

**L'Empereur**. Eh! Monsieur, cette fuite!

**Bigorn**. Ah! s'il fuit, il avoue, on peut frapper. Qu'ensuite
En traître il soit banni, tout grand seigneur qu'il est.

**L'Empereur** (*tout à son idée*).
Pour avoir égaré mon pauvre porcelet.

**Bigorn**. Je parle de Lingsburg.

**L'Empereur** (*se tenant la tête*). Les scènes de famille!
Mes méninges rompus! Les sanglots de ma fille!

**Bigorn**. Donc pour le grand vassal, sire, nous décidons?

**L'Empereur**. Qu'on m'amène celui qui perdit Cupidon!

**Bigorn**. Mais je...

**L'Empereur**. J'ai donné l'ordre, il doit être tout proche.

**Bigorn**. Mais Lingsburg, monseigneur?

**L'Empereur**. Et qu'on cherche la coche.
J'ai dit. (*Bigorn salue et sort*).

SCÈNE 7

**L'Empereur, puis Bigorn et le Porcher.**

**L'Empereur**. En un tel moment, venir me tourmenter!
Ce ministre n'a point de sensibilité!
S'il croit que j'ai la tête à préparer des guerres
Aux cris de mon enfant et de ses camérières!
Que je suis donc, Seigneur, un prince surmené.
Et qu'il faut d'équilibre au cerveau couronné!
(*Il aperçoit le porcher amené par Bigorn*).
Ah!... D'être sans pitié j'ai donné ma parole.
Soyons sévère, très sévère... Approche, drôle?
Conte la chose.
(*Le Porcher se tait, l'air idiot*).
Hein?

**Bigorn**. Allons! de point en point. (*Le Porcher reste muet comme une borne*).

**L'Empereur**. Tu ne veux pas parler?

**Le Porcher**. Eh! j'voudrais ben, j'peux point.

**L'Empereur**. Pourquoi ne peux-tu pas?

**Le Porcher**. Pasque j'ai rin à dire.

**Bigorn**. Explique tout au moins, Porcher, à notre sire,
Comment de ce malheur enfin tu t'aperçus.

**Le Porcher**. Bé! pour sûr quand j'ai vu que je le voyais pu
C'te cochon de pourceau!

**Bigorn**. Cette injure grossière
Au porcelet royal!

**L'Empereur**. Tiens, va-t-en, ver de terre!

**Le Porcher**. Où ça, mon sire?

**L'Empereur**. Au diable! (*à Bigorn*).
Et sans même l'honneur
D'être bâtonné par ordre de l'empereur.
Il est imbécile.
(*Le Porcher remonte; quand il est arrêté par Odet qui, le doigt sur les lèvres, lui montre par une pantomime, le paquet qu'il porte au bout de son bâton, et lui donne sa bourse en échange. Le Porcher sort, Odet rentre dans sa cachette*).
Et c'est nos fonctionnaires!
Stupides, insolents, révolutionnaires!
Foin du respect, et foin de la bonne façon;
Vous avez vu comment il traita Cupidon?

**Bigorn**. Hélas!

**L'Empereur**. Puisqu'on a mis ce lourdaud à la porte,
De le tôt remplacer à présent il importe
Par un compère adroit, capable vitement
De dresser à Perlette un jouet proprement.

**Bigorn**. Oui, mais je ne vois point qui pour l'instant.

**L'Empereur**. Sans doute; goutte,
Jamais monsieur Bigorn à rien ne verra
Fût-ce à la politique.

SCÈNE 8e

**Les Mêmes, Isolin, Odet.** (*Odet entre, suivi timidement par Isolin tous deux en bergers*).

**L'Empereur**. Eh! qui sont ces gens-ci?

**Odet**. Sire, avec mon ami Doucelot que voici,
J'étais chez Edilbert trois...

**L'Empereur**. Un roi respectable
A l'esprit avisé.

**Odet**... Berger dans son étable.
Il pourrait sur nous deux fournir facilement,
Selon votre plaisir, de bons renseignements.

**L'Empereur**. Pourquoi le ferait-il?

**Odet**. De celui que l'on chasse, place.
Sire, en vos bergeries, on voudrait bien la
Nous venons de croiser, céans, l'autre porcher;
Le sot nous a tout dit.
(*Isolin, timidement, poussé par Odet*).
Alors si vous cherchez
Quelqu'un...

**Odet**. Pensez à nous.

**L'Empereur**. Eh! Que savez-vous faire?

**Odet**. Tout. Même apprivoiser le dindon réfractaire :
Nos gorets font la roue et nos canards les beaux.
Et j'ai vu des lapins épeler quelques mots.

**L'Empereur**. Des lapins!

**Bigorn**. Saints du ciel! (*bas*)
Voilà bien notre affaire!

**L'Empereur**. Ce porcher en effet est extraordinaire!
(*Ils s'écartent causant bas*).

**Isolin**. C'est aller un peu loin!

**Odet**. Puisque vous vous taisiez!

**Isolin**. Tu respiras, bien sûr, trop longtemps le rouler!

**Odet**. Bah! ça prend, laissez donc! Mais dites quelque chose
Aussi, vous Monseigneur, n'importe quoi.

**Isolin**. Je n'ose.

**L'Empereur**. Pourquoi quittâtes-vous si bon maître, bergers?

**Isolin** (*poussé par Odet*). Pour connaître un métier, sire, on est obligé
D'apprendre en lieux divers des coutumes nouvelles.

**Odet**. Afin qu'on puisse après choisir au mieux laquelle.

**L'Empereur**. Je n'ai congédié qu'un porcher, vous êtes deux,
C'est trop.

**Odet**. Quel était le délit de ce miteux?

(*A suivre.*)

# Maisons Recommandées

## ALIMENTATION POUR RÉGIME DIÉTÉTIQUE

**FARINEUX MALTÉS et DIASTASÉS**
pour Malades, Convalescents, Enfants, Vieillards
**PATES ALIMENTAIRES**
Maison **BIGNON-PARIANI**. — Fondée en 1883
5, rue de l'Arcade, Paris, Madeleine
Téléph. : 303-04
SPÉCIALITÉS des MORILLES des GOURMETS et CHAMPIGNONS de toutes provenances.
**Comestibles étrangers**
Livraison dans tout Paris. — Expéditions en Province. — Envoi franco du catalogue sur demande.

## BIÈRES

**BIÈRES FANTA** non alcoolisées
**Bière Spéciale** pour **Nourrices**
**Bière de Table**
**Bière Fine** pour **Soirées**
6, rue Guyot (Paris). — Téléph. : 513-82

## BOULANGERIE DE LUXE

**Boulangerie de luxe.** — Maison **ROBERT DURAND**, 3, rue de la Michodière, (Paris). — Téléph : 229-80.
**BISCOTTES du HELDER**
SI vous aimez l'inédit,
vous êtes gourmet,
vous avez des invités.
Demander les Marocains à la crème Algésiras
Nouveau et délicieux dessert.
Pour Paris, à partir de 2 boîtes : 3 fr. 60.
Pour la province, pour 6 boîtes, franco contre mandat de 12 fr. 50.

## HORS-D'ŒUVRES

**Maison J. PATIN** (fondée en 1879), 21, rue des Mathurins (près la rue Tronchet). — Téléph. : Central 47-58.
**Cafés — Thés — Maté.**
Cent variétés de Hors-d'Œuvres.
Livraisons Paris. — Expéditions en Province.

## LINGERIE (EN GROS)

**Commission. Exportation, chemises, pantalons, soutiens-gorge, cache-corsets, cols et parures, jabots, rabats, fantaisies pour dames. Haute Nouveauté.**
**JEANNE BOYER**, 55, Rue Montmartre. — Vente au détail aux lectrices de *La Française*.

## INSTITUTIONS

**Pensionnat de Mlle BOULLIER**, Institution Sévigné. — Pension, demi-pension, externat.
Bonne éducation. — Préparation consciencieuse au certificat d'études, au brevet élémentaire, au brevet supérieur et au baccalauréat. Nombreux succès à tous les examens. Enseignement ménager. Cours de sténographie. Saine exposition, grand jardin. Très bon air. — Prix modérés.

## UN BON HOTEL MOYEN A NICE

Nous recommandons tout particulièrement l'Hôtel Suisse, situé boulevard du Midi, au bord de la mer, et pourvu d'un beau jardin au flanc de la colline. La table est excellente, la tenue de la maison parfaite. — On peut s'y présenter ou écrire de la part de *La Française*.

N'ATTENDEZ PAS
QUE LE CLIENT
*VIENNE A VOUS*
ALLEZ A LUI
PAR LA
PUBLICITÉ


*La gérante* : JANE MISME.

PARIS — IMP. CH. SCHLAEBER, 257, RUE SAINT-HONORÉ
ANDRÉ TOURNON, SUCC^r

## OFFRES ET DEMANDES DIVERSES

*Nous prions les personnes qui nous écrivent au sujet de nos annonces, d'envoyer un timbre pour la réponse.*

*Prière pour les annonces qui portent : s'adresser à « La Française », d'indiquer le numéro sur l'enveloppe.*

*Et nous demandons instamment qu'on nous envoie toujours les annonces toutes rédigées, en double exemplaire (n'écrire que sur un seul côté de la feuille.*

DAMES SEULES OU JEUNES FILLES. — Chambre avec ou sans pension, s'adresser : Mme Josset, 12, Ch. de l'Etang (St-Mandé). Prix modéré. N° 997.

Leçons de chant, piano, solfège, anglais, allemand, par professeur dame expérimentée. S'adresser à *La Française*. 995

A louer chambres meublées, vue magnifique, cure d'air, Suresnes.
Mme Verger, 54, route stratégique. — Téléph.

**A LOUER** rez-de-chaussée meublé se composant de : anti-chambre, chambre à coucher, salle de bains, W. C., penderie, gaz, électricité, chauffage à vapeur. Prix : 200 francs par mois. S'adresser au concierge, 45, rue Poncelet.

**MASSAGE** par une personne expérimentée. Recommandée par *La Française*. S'adresser 34, rue Raynouard, Paris (XVI^e).

**A LOUER** à Chaumes-en-Brie (S.-et-M.) (agréable petite ville de 2.000 habit., sur l'Yères, à 1 h. de Paris, ch. de fer de l'Est ou ch. de fer de Vincennes. Gare, poste, télégr., téléph., tous approvisionnements ; dans une belle, saine et intéressante contrée boisée).

1° **1 pavillon meublé** (2 pièces parquetées), 1 autre petit bâtiment (1 pièce), greniers, cab. d'ais. avec jardin, clos de murs, de 1.556 mètres carrés (arbres fruitiers, berceaux de verdure, etc.) 300 fr. par an.

2° **rez-de-chaussée meublé** (3 pièces, 1 gr, cabin., cuisine, w.-cl., cave, bûcher, buanderie, eau dans la cuisine et dans la cour, électricité; petit jardin). 300 fr. par an.

3° **1 chambre meublée et un cabinet** au rez-de-chaussée, avec 1 grenier. 45 fr. par trim.

S'adresser à Paris : à Mme Genlis, propriétaire, 28, rue Vaugelin.

Ou à Chaumes-en-Brie : à M^e Martin, notaire, à M. Langlois, menuisier, rue de Paris.

## SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
**pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France**
Société anonyme. Capital : 500 millions

*Assemblée générale annuelle du 26 mars 1914*

Les actionnaires de la Société générale se sont réunis en Assemblée générale le jeudi 26 mars.

Les statistiques par lesquelles débute le rapport du Conseil marquent la continuité des progrès accomplis par la Société Générale pendant l'exercice de 1913, notamment au point de vue des augmentations du mouvement du Portefeuille et des Coupons, du solde des comptes de chèques, ainsi que du montant des bons à échéance fixe. La moindre importance des opérations financières pendant l'an dernier explique la diminution, peu sensible d'ailleurs, du mouvement général de la Caisse; le montant des opérations de Bourse a fléchi sous l'influence des causes générales qui ont affecté les affaires au cours de l'exercice.

Dans quelques semaines seront mises en service les constructions édifiées sur les terrains Kléber-Malakoff où seront conservés dans les meilleures conditions possibles de sécurité les titres de la clientèle et les valeurs en mouvement de toute nature.

Les Banques dont le fonctionnement intéresse particulièrement la Société Générale demeurent en bonne situation. En raison des événements en Orient, la Banque de Salonique a maintenu une politique de prudence qui ne l'a pas empêché de terminer son exercice avec un bénéfice satisfaisant.

Il a paru opportun d'établir des agences directes en Afrique française en transformant d'abord en guichets de la Société Générale le siège et les agences de la Société Générale de l'Afrique du Nord, à Tunis, Sousse et Sfax, en créant simultanément un premier réseau d'Agences en Algérie; à Alger, Oran, Constantine, en acquérant enfin d'une importante banque étrangère les sièges qu'elle possédait au Maroc : à Tanger et à Casablanca.

La Société Générale compte maintenant 1.108 guichets.

La situation du Personnel demeure l'objet de la sollicitude attentive du Conseil. La Caisse de Prévoyance possède un actif voisin de 20 millions de francs. Les appointements de début des agents ont été améliorés; leur traitement leur est intégralement maintenu pendant leurs périodes réglementaires d'instruction militaire. Des arrangements ont été conclus avec un sanatorium qui permettront aux agents malades de recevoir des soins de nature à hâter leur guérison.

Le rapport énumère ensuite les affaires auxquelles la Société Générale s'est intéressée et mentionne particulièrement les Société françaises ayant un caractère régional auxquelles la Société Générale a prêté son concours dans le but de leur faciliter la réalisation des capitaux nécessaires à leur mise en marche ou à leur développement.

Les rentrees provenant de la liquidation des affaires industrielles auxquelles la Société Générale était intéressée en Russie ont contribué à maintenir à la Trésorerie toute son élasticité et ont permis de fournir le concours de la Société Générale à divers Gouvernements qui la remboursent au fur et à mesure des consolidations déjà commencées de leur Dette flottante. La Société Générale a également souscrit largement à diverses émissions de Bons du Trésor français.

Pour les affaires péruviennes, le protocole franco péruvien en vertu duquel les réclamations françaises seront portées devant la Cour de La Haye, a été signé le 2 février et publié au *Journal Officiel de la République Française* ainsi que dans le *Moniteur Officiel de la République du Pérou*. Pour mieux faire valoir ses droits, la Société Générale a demandé au Tribunal de la Seine de désigner un mandataire commun aux créanciers français du Pérou. La révolution qui s'est produite au Pérou n'a pas eu et ne pouvait avoir pour effet de remettre en question la validité du protocole cité plus haut. Ce changement de Gouvernement n'a eu aucune répercussion au Callao dont les produits demeurent aussi satisfaisants que l'an passé.

Les bénéfices de la Société Générale ont été de 24.621.520 francs qui permettent au Conseil de proposer la distribution d'un dividende de 20 fr. nets par action contre 19 fr. 25 c. en 1913. Le Conseil s'estime heureux de pouvoir atteindre un tel résultat au moment où va être célébré le cinquantenaire de la Société Générale. A l'occasion de cette solennité, le Conseil se propose d'allouer au personnel une gratification extraordinaire.

Le rapport rend ensuite hommage aux services de haute valeur rendus par M. Homberg pendant la première année de sa gestion, et propose à l'Assemblée de ratifier la nomination comme Administrateur de M. Paul Petit qui a conduit longtemps, avec une distinction et un dévouement reconnus de tous, la Direction des Agences de Province. Enfin, le Conseil s'associe aux regrets manifestés par le Comité de Censure à l'occasion du décès de M. Thiria, doyen de ce Comité.

Le rapport des Censeurs-Commissaires relève les augmentations des principaux comptes, approuve les propositions du Conseil exprime les profonds regrets que le Comité a ressentis du décès de M. Thirria et propose à l'Assemblée de ratifier le choix qu'il a fait, pour remplacer M. Thirria, de M. Chapsal, ancien Conseiller d'Etat, Directeur honoraire au Ministère du Commerce et de l'Industrie.

L'Assemblée, à l'unanimité, a voté toutes les propositions du Conseil, approuvé les comptes de l'exercice et la distribution du dividende, ratifié la nomination de M. Paul Petit comme Administrateur, de M. Chapsal, comme Censeur ; réélu Administrateurs pour cinq ans : MM. Hély d'Oissel, Dorizon, de Fredaigue et Guernaut, et Censeur, pour trois ans, M. Lavallée ; nommé Commissaires des Comptes pour l'exercice 1914 ; MM. Chapsal, Lavallée et C. de Witt.

Le Président, le Baron Hély d'Oissel, au moment du vote des résolutions, a annoncé son intention de quitter la présidence en raison de son grand âge, tout en restant dans le Conseil. Le Conseil se propose de lui donner comme successeur M. Dorizon, actuellement Vice-Président, qui, comme Directeur Général a été l'artisan de la prospérité de la Société Générale. La transmission des pouvoirs n'aura lieu d'ailleurs qu'après la célébration du Cinquantenaire de la Société Générale.

## DEMANDES D'EXEMPLAIRES

Les demandes d'exemplaires doivent toujours être accompagnées de leur montant en timbres-poste français ou *internationaux*, ou mandat-carte à raison de 0 fr. 10 l'exemplaire pour la France et 0 fr. 15 pour l'étranger, pour les numéros parus en 1914.

Les numéros des années précédentes seront envoyés recommandés contre 1 franc l'exemplaire, pour la France, et 1 fr. 25 pour l'étranger.

Nous servirons, aux prix habituels, les abonnements partant du 1^er octobre 1913, si demande nous en est faite avant fin juin 1914.


*Le meilleur des machines à coudre est la célèbre*
NEW-HOME
*surnommée à juste titre*
LA REINE DES MACHINES A COUDRE
HORS CONCOURS
PARIS 1900
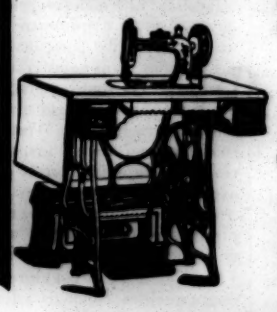
*Nouvelles Machines à coudre américaines rotatives, oscillantes centrales.*
Les plus simples
Les plus robustes
DES AGENTS SÉRIEUX sont demandés dans toutes les régions où il y en a pas déjà.
*Ecrire* : A. ROGALLE et C^ie
*123 Rue de Reuilly — PARIS*

La Caféolette Louis Forest
Qui a fait renaître le Délectable
CAFÉ au LAIT à l'ANCIENNE
Se trouve au Printemps, au Bon Marché, etc.
*Elle donne son plein effet avec le*
Café Cristal Corcellet
19 Avenue de l'Opéra PARIS


# TABLEAU DES SOCIÉTÉS FÉMINISTES

*Nous croyons utile à la propagande d'établir ici en permanence un tableau du féminisme organisé : ainsi chacun de nos numéros pourra être adressé par nos lecteurs et nos lectrices aux personnes qu'elles désirent renseigner. Et de même ceux que nous distribuons en spécimen porteront utilement la preuve que le féminisme n'est point seulement une doctrine mais un mouvement vaste et coordonné.*

*Nous indiquons exclusivement les sociétés dont le programme et l'esprit concordent avec la doctrine et la méthode d'action rationnelles universellement adoptées par le féminisme international. Il existe deux ou trois autres sociétés dissidentes.*

## FÉDÉRATIONS INTERNATIONALES

### CONSEIL INTERNATIONAL DES FEMMES

Vaste groupement composé des Conseils nationaux des femmes de vingt-cinq pays. Fondé à Washington (Etats-Unis Amérique) en 1888. A pour but d'établir une communication constante entre les Associations de femmes de tous les pays et de leur fournir les occasions de se rencontrer et de délibérer sur les questions relatives au bien public et à la famille.

Tient tous les cinq ans un grand congrès général et, entre temps, deux conférences interquinquennales dans une capitale du nouveau ou de l'ancien monde. Esprit de neutralité politique et religieuse.

Présidente : Mme la comtesse d'Aberdeen, femme du vice-roi d'Irlande.

Secrétaire générale : Mrs. Ogilvie Gordon, 1, Rubislaw Terrace, Aberdeen, Ecosse.

### ALLIANCE INTERNATIONALE POUR LE SUFFRAGE DES FEMMES

Fédération des Unions nationales pour le suffrage des femmes de vingt-six pays, ayant pour but exclusif l'obtention des droits politiques pour les femmes. Fondée en 1904, à Berlin, sur l'initiative des Américaines. Tient un congrès général tous les deux ans dans une capitale d'Europe ou d'Amérique. Neutralité politique et religieuse. A pour organe mensuel le journal *Jus Suffragii* (abonnement annuel, 4 fr. 25 s'adresser à l'U. F. S. F., 53, rue Scheffer, Paris).

Présidente : Mrs. Chapmann-Catt.

Siège social : 7 Adam Street, Adelphi Londres.

## FÉDÉRATIONS FRANÇAISES

### CONSEIL NATIONAL DES FEMMES FRANÇAISES
Fondé en 1901

A pour but de grouper en une vaste association toutes les sociétés s'occupant du sort de la femme et de l'enfant, et de faciliter leur travail en leur permettant de se mieux connaître et de s'aider mutuellement.

*Secrétariat général : 1, avenue Malakoff*

**Sociétés affiliées.** — Assistance par le travail, 7; Bienfaisance, 20; Cercles et foyers, 9; Coopération, 3; Education, 17; Emigration, 1; Féminisme, 9; Pacifisme, 1; Prévoyance, 6; Préservation, 12; Professionnelles, 7; Syndicats ouvriers, 8; Tempérance, 2. Total : 102.

**Comité exécutif.** — Présidente d'honneur : Mme Isabelle Bogelot. — Présidente : Mme Jules Siegfried. — Vice-Présidentes : Mlle Marie Bonnevial, Mme de Montaut, Alphen-Salvador, Gounouilhou. — Secrétaire générale : Mme Avril de Sainte-Croix. — Secrétaires : Mme Pichon-Landry, Brochard. — Membres du Comité : Marc Maria Vérone, Desprès, Ferdinand Dreyfus, Dr Edward-Pillet, Fiévet, Jardin, Lucile Morin, Péronneau, Pégard, Edouard Petit, Siegfried de Coppel, de Sainte-Affrique, Paul de Schlumberger, Mme Duchêne.

**Sections.** — 1° Section d'Assistance : Présidente, Mme Eugénie Weil, 43, rue Blanche.

2° Section d'Hygiène : Présidente, Mme Alphen-Salvador, 9, rue Le Tasse.

3° Section d'Education : Présidente, Mme Kergomard.

4° Section de Législation : Présidente, Mme Pichon-Landry, 68, rue d'Assas.

5° Section du Travail. — Présidente, Mme Duchêne, 10, quai Debilly.

6° Section du Suffrage : Présidente, Mlle Marie Bonevial, 127, avenue de Clichy.

7° Section des sciences, lettres et arts : Présidente, Mme Cruppi, 80, rue de l'Université.

8° Section de la Paix : Présidente, Mlle Toussaint.

**Branches départementales.** — Gironde : Mme Gounouilhou.
Indre-et-Loire : Mme Alphen Salvador.
Seine-Inférieure : Le Havre : Mlle Jardin.
Rouen : Mlle Maillard.
Bulletin trimestriel : L'*Action féminine*.

### UNION FRANÇAISE POUR LE SUFFRAGE DES FEMMES

**Société Nationale affiliée à l'Alliance Internationale pour le Suffrage des femmes.**

L'U. F. S. F., fondée en 1909, a pour but d'obtenir pour les femmes, le suffrage au même titre qu'il est ou pourra être accordé aux hommes.

Comme première étape, l'U. F. S. F. demande l'électorat et l'éligibilité aux conseils municipaux.

Ses moyens d'action sont : la publication de brochures, les conférences et les réunions : la formation de groupes dans les différents arrondissements de Paris, et dans les différents centres de province.

L'U. F. S. F. agit en dehors de toute préoccupation politique ou religieuse, elle convie à son travail d'action et d'organisation toutes les personnes convaincues que la justice rendue aux femmes n'aura que d'heureux effets pour la prospérité matérielle et morale du pays.

L'Union a des membres individuels, fixant eux-mêmes le montant de leur cotisation.

Elle reçoit l'affiliation des Sociétés féministes, et elle provoque la formation d'Associations suffragistes qui deviennent des filiales de l'U. F. S. F.

La Présidente d'honneur est Mme Vincent, fondatrice de la Bibliothèque féministe, 13, rue de Paris, Asnières.

La Présidente est Mme de Witt-Schlumberger, 14, rue Pierre-Charron.

Les vice-présidentes sont : Mmes Jane Misme et M. L. Le Verrier.

La secrétaire générale, Mme Léon Brunschvicg.

La trésorière, Mme Désavit.

Pour toutes les demandes de renseignements, écrire à la Secrétaire générale de l'U. F. S. F., 53, rue Scheffer, Paris, 16^e arr.

## ASSOCIATIONS PARISIENNES

### LIGUE FRANÇAISE POUR LE DROIT DES FEMMES

Siège social : 127, avenue de Clichy.
Fondation : Fondée en 1882 par Léon Richer.
But : Revendication des droits de la femme et défense de ses intérêts.
Réunions : Le 4^e mercredi de chaque mois, Hôtel des Sociétés savantes, 28, rue Serpente.
Cotisations : Membres adhérents : 6 fr. par an; membres titulaires : 10 fr. par an; membres perpétuels : versement unique de 100 fr.
Présidente : Mlle Marie Bonnevial; vice-présidentes : Mmes Berton et Edwards Pilliet; vice-présidents : MM. Nattan-Larrier et Lhermitte; secrétaire générale : Mme Maria Vérone; secrétaire : M. Mouffiet; trésorière : Mlle Tarbouriech.
La Ligue publie une revue mensuelle, *Le Droit des femmes*, dont le service est fait gratuitement à tous les membres.

### L'ÉGALITÉ

Adresse : 13, rue de Paris, Asnières (Seine).
Présidente : Mme Vincent, présidente d'honneur de l'Union française pour le Suffrage des Femmes.
Date de fondation : 1888.
But : Egalité des deux sexes devant la loi. Bibliothèque féministe, Archives féministes, Collections de documents pour servir à l'histoire du féminisme. Réunions : 13, rue de Paris, Asnières.

### GROUPE FRANÇAIS D'ETUDES FÉMINISTES ET DES DROITS CIVILS DES FEMMES

Fondé en 1898 a acquis la capacité jurisprudique en 1904.
Présidente, Mme Oddo Deflou.
Siège social, 35, rue de Seine, Paris, VI^e.
But. — Etude et amélioration de la condition légale de la femme.
Pour établir des relations avec le Groupe, il suffit d'en exprimer le désir. On recevra, sans contracter de ce chef aucune espèce d'obligation, des invitations aux réunions et aux conférences et de plus, gratuitement, un prospectus détaillé.

### LIGUE D'ÉLECTEURS POUR LE SUFFRAGE DES FEMMES

Fondée en 1911, affiliée à la Ligue Internationale d'hommes pour le suffrage des femmes.
A pour but : 1° de grouper les hommes estimant que le suffrage doit être accordé aux femmes dans les mêmes conditions qu'aux hommes ; 2° de poursuivre la réalisation de cette réforme par une action de propagande. Cotisation annuelle d'au moins 3 francs, donnant droit au Bulletin trimestriel. Président : M. Ferdinand Buisson, député ; Vice-présidents : MM. Louis Marin, député ; Léon Brunschwicg, maître de conférence de philosophie à la Sorbonne ; Albert Chenevier ; secrétaire général : M. J. du Breuil de St-Germain ; rédacteur du bulletin : M. Raoul Rebour ; trésorier : M. Paul Katz.
Secrétariat, 33, rue de Miromesnil. Rédaction du bulletin, 35, rue de Strasbourg, Courbevoie. Trésorerie, 60, av. du Bois-de-Boulogne.
Bulletin trimestriel, abonnement : 3 francs. Sur demande, numéro spécimen gratuit.

### UNION FRATERNELLE DES FEMMES

Siège social, 77, rue Blanche.
L'Union fraternelle des Femmes, fondée en 1901 par Mme Marbel, et présidée depuis 1908 par Mme Amélie Hammer, a pour but :
1° D'intéresser les femmes à toutes les questions qui les concernent et de leur faciliter l'étude de ces questions à l'aide de conférences, livres, journaux, documents et communications de toute nature;
2° De travailler, en outre, à l'amélioration du sort de la femme et de favoriser l'évolution féminine par les moyens qui lui paraîtront les plus efficaces.
La Société est administrée par un Bureau composé des 12 membres suivants : présidente d'honneur fondatrice : Mme Marbel; présidentes d'honneur : Mmes Isabelle Bogelot, Desparmets-Ruello, Claire Galichon; présidente : Mme Amélie Hammer; vice-présidentes : Mmes Héra Mirtel, Nelly Roussel, Alice Mollard; secrétaire générale : Mlle Hellé; secrétaire : Mme Cremnitz; secrétaire-adjointe : Mme Le Verrier; trésorière : Mme Froger-Doudement.

### CONGRÈS PERMANENT DU FÉMINISME INTERNATIONAL

Fondé en 1908, ce Congrès a pour but de servir de lien entre les féministes de tous les pays de passage à Paris. Il est une tribune libre ouverte à toutes les initiatives qui peuvent être utiles à la cause du progrès du féminisme. Il fait connaître les œuvres, les institutions et les manifestations de l'activité féminine mondiale, sans distinction des nationalités et des races.
Les Sociétés féministes, les rédactions de journaux féminins, les auteurs des livres et brochures concernant la question féministe, sont priés d'adresser leurs statuts, journaux, revues, photographies, résultats d'enquêtes, à la Secrétaire générale, Mme Orka, 36, rue de Penthièvre, à Paris. Une exposition de ces documents aura lieu à Paris.
Le Congrès est affilié à « l'Union française pour le Suffrage des Femmes » et à la « Ligue d'électeurs ».
Présidente : Mme Marya Chéliga, 22, rue Saint-Ferdinand.
Vice-Présidente : Mme Jane Misme, directrice de *la Française*, 64, rue de Richelieu.
Comité : Mmes Bowman-Wells, Fagan, Fraenkel, Frappier, Nini Kohnberger, Markovitch, Pissargewsky, Seidler, Watewska, Xenopol. — Présidente : Mme R. Herzenstein, 10, rue d'Erlanger.

## ASSOCIATIONS REGIONALES FRANÇAISES

Outre les branches du Conseil national et les groupes de l'U. F. S. F. il existe en province quelques sociétés locales dont la principale la **Fédération féministe primaire** fondée en 1909, formée de groupes féministes universitaires départementaux, ouverte à tous les membres de l'enseignement public; Secrétaire : Mme Jeanne Néo, 80, rue Chaptal, à Levallois-Perret.
Bulletin corporatif : L'*Action féministe*.

## SOCIETES ETRANGÈRES

Vingt-cinq pays des cinq parties du monde possèdent actuellement un Conseil national et une Union pour le suffrage affiliés au Conseil international et à l'Alliance internationale.
La plupart d'entre eux comptent des Sociétés de propagande diverses, souvent très importantes. Il nous est impossible d'établir ici la liste de ces œuvres dont le total des membres se chiffre par millions. On peut se procurer des indications les concernant au Secrétariat des deux grandes Fédérations internationales mentionnées en tête de ce tableau

# SERVICE DE LIBRAIRIE

# Publications en vente à "La Française"

Expédition franco en France à partir de 1 fr. 50. Pour les brochures demandées séparément joindre 0 fr. 05 de port, et 0 fr. 15 si on désire qu'elles soient envoyées recommandées. *Les expéditions ne sont faites que si le montant de l'envoi est joint à la demande.*

### Ouvrages de propagande et de Doctrine féministe

*Problème et préjugé de sexe*, par Jean Finot. Etude unique et magistrale sur la question de l'égalité des sexes (5 fr. franco à *La Française*).

*Le Couple futur*, par Jules Bois (3 fr. 50). Belle étude morale des conditions du bonheur dans le mariage.

*Le Catéchisme féministe* par J. J. Renaud. Exposé par demandes et réponses des points les plus controversés de la doctrine. (1 fr. 50 pris à *La Française* ; 2 fr. 50 en librairie).

*Le Féminisme*, par Mme Avril de Sainte-Croix, historique abrégé du mouvement féministe. (2 fr. 50).

*Le droit des Femmes*, par Marguerite Martin argumentation très ferme et remarquablement intelligente et mesurée sur toute la question féminine. (2 francs).

*La Femme dans les organisations ouvrières*, par M. L. Compain, liste et histoire abrégée des groupements féministes et de la part prise par les femmes dans le mouvement syndicaliste. (2 francs).

*La Femme en Roumanie*, par Alexandre Stourdza, étude sur la situation de la femme roumaine, précédée d'un aperçu général sur le féminisme, et sur son organisation en France.

*Le Suffrage des Femmes dans tous les pays*, par Alice Zimmern, traduit en Français par l'U. F. S. F. (2 francs).

*Ere réhabilitée*, par Clsire Galichon (3 fr. 50). Exposé philosophique de la question féministe.

*Amour et Maternité*, par Claire Galichon. Vues très personnelles et très généreuses, sur la morale courante concernant ces questions.

Ces deux derniers ouvrages sont cependant parfois en désaccord avec la doctrine du mouvement international organisé.

*Les Femmes écrivains d'aujourd'hui* (Suède) par Louise Cruppi (4 francs).

*Pour la femme, études féministes* par l'abbé Naudet (3 fr. 50).

Le sujet de cet ouvrage, conçu au point de vue catholique, est cependant traité dans un parfait esprit d'impartialité et de justice.

*Les Carrières de la jeune fille*, par Paul Bastien (3 fr. 50).

*Comment caser nos filles*, par André Caron (2 francs).

*Livre des candidats et candidates aux emplois administratifs* (1 fr. 50).

### Brochures de propagande, de doctrine ou de documentation

*Bulletin de l'U. F. S. F.* : année 1911, 0 fr. 25; année 1912, 0 fr. 50.

*Conférence sur le Suffrage des Femmes* par Mme Robert Mirabaud (0 fr. 20).

*Les résultats du Vote des Femmes*, par Mme Le Verrier (0 fr. 20).

*Masculin et Féminin*, conférence par Wilfred Monod (0 fr. 10).

*Le Suffrage des femmes en France*, par l'U. F. S. F. (0 fr. 10).

*L'Action sociale des Femmes*, par Mme L.-M. Compain (0 fr. 30).

*Le Féminisme, ses origines et son avenir*, par Auguste Fabre, offert pour la propagande à 0 fr. 30.

*En feuilletant les catalogues*, par Mme M. L. Compain, aperçus sur les conditions du travail à domicile. (0 fr. 30).

*Les Conséquences du travail de la Femme*, par L. Compain (0 fr. 20).

*La Charte de la Femme*, par Jean Finot, suivie d'une enquête sur le suffrage des Femmes (0 fr. 50).

*Pour le Suffrage des Femmes* par Jane Misme (0 fr. 25).

*L'Alliance internationale et l'Union Française pour le Suffrage des femmes* (0 fr. 10).

*Aux jeunes ouvrières*, conseils d'une mère, par Mme Paul de Schlumberger (0 fr. 20), chez Fischbacher ou à *La Française*.

*L'Alcoolisme et le Vote des femmes*, par Mlle Levray (0 fr. 20).

*De l'intérêt qu'ont les hommes au Suffrage des femmes*, par Jean du Breuil de Saint-Germain (0 fr. 10).

*Extraits de Stuart Mill et de Condorcet* (0 fr. 10).

*Les Idées de Mrs. Olive Schreiner sur la Femme et le Travail*, par Mme de Schlumberger (0 fr. 20).

*Griffes*, monologues, de Mme Paule Leclerc : 10 monologues, 1 fr.; 1 monologue, 0 fr. 20.

*Féminisme et Pédologie*, par G. Persigout (0 fr. 40).

*L'Eveil du féminisme en Orient*, par Mme Chapmann-Catt (0 fr. 10).

*Le Préjugé des sexes*, par le Dr Lobit (0 fr. 15).

### Ouvrages d'intérêt social

*L'Art Social*, par Roger Marx (3 fr. 50).

*La lutte antituberculeuse par le dispensaire*, par J. Meynadier (0 fr. 60).

### Romans d'esprit féministe

*Le Triomphe des Vaincus*, par Harlor (3 fr. 50).

*Tu es femme...*, par Harlor (3 fr. 50).

*Marthe Briens*, par Emilie Arnal. (3 fr. 50).

*La Vie tragique de Geneviève*, par Louise Compain (3 fr. 50).

*L'Amour de Claire*, par Louise Compain (3 fr. 50).

*Le Miroir aux Alouettes*, par J. de Mestral Combremont (3 fr. 50).

*Modeste Automne*, par Marguerite Baulu.

*Leur proie*, par Héra Mirtel (3 fr. 50).

*La Fille de son père*, par Marie Howland, offert pour la propagande à 0 fr. 75

*Rêves*, par Olive Schreiner, traduit par Mme Robert Mirabaud (15 fr.).

*Inéxitable réparation*, par Mme Jong van Beek en Donk (3 fr. 50).

### Livres pour enfants

*Histoire d'une petite fille d'il y a cent ans*, par Mme Cremnitz (Parrhisia). Relié, doré sur tranches (7 fr. 25).

*La Petite Marquise*, par Mme Cremnitz (Parrhisia). Relié doré sur tranches. (7.25).

*La Petite Impératrice*, par Mme Cremnitz (Parrhisia) ; livres d'étrennes. (Juven). 8 fr. Illustrations de Léonce Buret.

### Bibliothèque Fémina

*Pour bien tenir sa maison,*
*Pour bien s'habiller,*
*Pour bien connaître les usages mondains,*
*Pour bien élever ses enfants,*
*Pour bien faire du sport,*
*Pour bien travailler chez soi,*
*Pour bien s'initier aux arts,*
*Pour bien connaître ses droits,*
*et surtout Pour bien gagner sa vie,*
qui contient de très sérieux renseignements.
Prix : 3 francs franco, brochés; 6 francs reliés.
Les demander à *La Française*.

## CARTES POSTALES

### Le féminisme en images

Nous disposons actuellement de huit des dessins de Mlle Suzanne de Callias publiés dans le journal et édités en cartes postales Ce sont :

1. La porteuse de pain.
2. Le Don Juan.
3. Cochères.
4. L'électeur.
5. Les reines.
6. Les lois protectrices (paternité naturelle).
7. Le cabaret.
8. Les trois buveurs.

Prix franco :
Les dix : 0 fr. 30.
Le cent : 3 francs.
Nous composons les envois d'un ou de plusieurs modèles selon les demandes.